

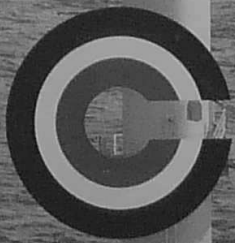
Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH



Demain, *l'autonomie énergétique?*



Supprimons
l'article 2
de la Constitution



BRETAGNE
D'AVENIR

Les 20 et 27 juin,
un vote pour
l'autonomie !

SNP 

Les raisons d'une
ascension

B 92009 - 689 - F 5,00 €



JUIN | EVEN 2021

N° 689 | 5,00 €



Claire Desmares-Poirrier
tête de liste Bretagne d'avenir

« La Bretagne ne dispose d'aucun gisement de pétrole et de gaz. En revanche, elle possède de grandes réserves de sources d'énergies renouvelables : le vent, les marées, le soleil et le bois »

Suite à la COP21 et à l'accord de Paris sur le climat, le gouvernement français s'est timidement engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le dérèglement climatique et souhaite arriver à une neutralité carbone à l'horizon 2050. Plus récemment, les États de l'Union européenne se sont accordés sur l'objectif d'une réduction nette d'au moins 55 % des émissions de l'UE d'ici 2030, par rapport à 1990.

L'énergie est un enjeu climatique majeur, sa consommation représentant environ 70 % des émissions françaises de gaz à effet de serre. Pour les écologistes, réduire la place des énergies fossiles suppose avant tout de diminuer drastiquement leur utilisation, notamment dans le secteur du bâtiment.

A partir de l'été 2021, la réglementation environnementale 2020 va régir les performances environnementales des bâtiments neufs. Avec pour objectif de diminuer leur impact carbone et de poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique. La nouvelle réglementation favorise des équipements et des matériaux émettant peu de gaz à effet de serre, ainsi que le recours aux énergies décarbonées. Les chaudières au gaz seront interdites dans les maisons neuves à partir de l'été 2021, au profit notamment du chauffage au bois et des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables.

Gagner en souveraineté

La Bretagne ne dispose d'aucun gisement de pétrole et de gaz. En revanche, elle possède de grandes réserves de sources d'énergies renouvelables : le vent, les marées, le soleil et le bois. Elle est riche de ses forêts, de ses bois, de son paysage bocager, constitué de haies et de talus. A la fois habitat naturel de nombreuses espèces vivantes et puits de carbone, la forêt doit faire l'objet d'une gestion durable pour concilier préservation de la biodiversité, protection du climat et production de bois, source d'énergies renouvelables. Les haies bocagères sont toujours en régression en Bretagne malgré les plans Breizh Bocage. Il ne suffit pas de planter, mais aussi de former les propriétaires à la taille et à l'entretien, et de les accompagner sur les usages de la ressource forestière. Gérés de façon durable, en évitant les coupes rases, les bois, les haies et les talus de Bretagne sont autant de gisements de bois de

chauffage. Ce bois constitue un combustible adapté pour chaudières et poêles, sous forme notamment de granulés de bois, de palets, de bûches compressées. Il est utilisé par un nombre croissant de ménages.

A chaque fois que nous consommons du bois pour le chauffage, notre argent est réinjecté dans les filières locales du bois et bénéficie à notre économie régionale. A chaque fois que nous isolons mieux nos logements, nous diminuons nos factures d'énergie, et nous faisons vivre les professionnels locaux de la filière du bâtiment et nos artisans locaux. A chaque fois que nous avons recours à des matériaux biosourcés (bois, paille, chanvre, lin, algues, roseaux), recyclés (ouate de cellulose, textiles recyclés) et géosourcés (terre crue), issus des circuits courts, nous participons à la valorisation des compétences et des ressources des territoires ainsi qu'à la préservation du patrimoine. A mesure que nous progressons dans l'isolation thermique des bâtiments, dans le développement local de filières d'énergies renouvelables (bois, géothermie, solaire, éolien...), nous gagnons en souveraineté et en autonomie pour la Bretagne.

Nous gagnons en indépendance vis-à-vis de pays fournisseurs de gaz, de pétrole, ou d'uranium dans le cas du nucléaire. Des pays souvent dirigés par des régimes politiques (Russie, Kazakhstan, monarchies du Moyen-Orient...) dont nous ne partageons pas toujours la vision des droits humains et de la démocratie.

Transition énergétique : une opportunité

Autonomie dans la prise de décision

Concernant les emplois, les filières gaz et pétrole sont beaucoup moins pourvoyeuses en emplois que les filières bâtiments (isolation) et énergies renouvelables. Pour une facture d'un million d'euros pour les ménages, cela représente entre 12 et 16 emplois pour les filières bâtiments et énergies renouvelables, contre 3-4 emplois pour le gaz. La différence est considérable. Au global, cette transition énergétique est très favorable à l'emploi et l'économie bretonne.

Nous avons aussi besoin d'autonomie dans la prise de décision pour accélérer cette transition. L'expérience montre en effet qu'une gestion par des régions autonomes, comme, par exemple, en Allemagne, permet une meilleure acceptation et participation citoyenne aux projets d'énergies renouvelables qu'une gestion centralisée à la française. Les habitants et les professionnels doivent réellement être partie prenante du développement de ces nouvelles énergies.

Avançons vers plus de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables. La transition énergétique est bonne pour plus d'autonomie, bonne pour le climat, bonne pour notre économie locale et nos emplois.

édito

La maîtrise de l'énergie est un enjeu essentiel en géopolitique. Or, force est de constater que ce n'est pas le cas pour la Bretagne. Certes, le peuple breton a refusé le nucléaire à plusieurs reprises sur notre péninsule, ce qu'EDF et l'État n'ont toujours pas digéré, mais il y a évidemment une autre raison à cela : nous ne décidons pas nous-mêmes de nos politiques ! Et comme l'État a fait le choix du nucléaire, la Bretagne doit subir cette énergie opaque et centralisée. Double peine : on nous accuse aujourd'hui d'être en bout de réseau et, chaque hiver un tant soit peu froid, les menaces de « black out » se multiplient.

Construire une politique énergétique ne se fait pas d'un claquement de doigts, mais cela suppose de la méthode et des objectifs. De ce point de vue, le développement des énergies renouvelables n'est pas au point.

D'abord parce que les appels d'offres sont centralisés et qu'à ce titre seules les multinationales peuvent y répondre. Décentraliser ces appels d'offres (et les moyens aux collectivités qui les portent) permettrait à coup sûr d'abaisser le ticket d'entrée pour les PME qui investissent dans la R&D et qui, aujourd'hui, sont rachetées par les grands groupes.

Qui plus est l'information est descendante et les projets décidés et validés en haut lieu, sans véritable concertation avec les acteurs locaux. La preuve avec ce parc éolien

marin dans la baie de Saint-Brieuc. Pourtant, coconstruire les politiques énergétiques est la meilleure façon d'améliorer leur acceptabilité et de marginaliser le lobbying résidentiel, pour qui seul le « paysage » compte. N'en déplaise aux résidents secondaires ou aux touristes, un paysage n'est pas une carte postale de vacances, les espaces sont habités par des femmes et des hommes qui y vivent et doivent donc se loger, se nourrir, se chauffer.

Enfin, à de rares exceptions près, comme le parc éolien de Béganne, la richesse produite par la production énergétique en Bretagne ne revient pas à la population. Elle fuit même la Bretagne, en direction des sièges des grandes multinationales. Il est temps d'affirmer que le vent breton, la mer bretonne doivent rapporter aux habitants qui les côtoient, y compris financièrement. Cela suppose d'imaginer des outils qui permettent aux collectivités d'investir elles-mêmes ou à défaut de négocier avec les entreprises. Avec l'aval de la population, les recours seront moins conséquents et les délais plus courts. Après tout, le nucléaire achète aussi la paix sociale !

Ne nous trompons donc pas : l'autonomie énergétique suppose bien évidemment l'autonomie politique !



Gael Briand

sommaire

L'invitée Claire Desmares-Poirrier, tête de liste Bretagne d'avenir 2	Réunification Un sondage... sur les Pays-de-la-Loire 14 15	Rubriques Gwenn et Du 4 De Brest à Nantes 6 7 Iffig 7 Leure de vérité 8
Le mot de l'UDB Nil Caoussin : « Déplorable et antidémocratique... » 5	International L'indépendantisme écossais : un projet de société 23 25 Elections galloises : qui a vraiment gagné ? 26 27	Pobl Vreizh Ar gwenan du, ur ouenn da zifern 19 Gouel-Yann e Finland 20 Disc'h an dilennadegoù e Bro-Skos 20 Ur c'hoari-rolf faitaziek amerindian 21 Distro <i>Fin ar bed</i> 21 Levrioù brezhonek 22
Politique Dans l'Hémicycle 9 Régionales. Penser l'autonomie sous toutes ses formes 16 17	Histoire Les fortifications de Quimper 28 29	Pages culturelles Livres 30 31 Cinéma 32 Musiques de Celtie 33
Énergie Parc éolien en baie de Saint-Brieuc 10 12	La page du PB L'été en breton (stages) 34	Couverture : photo Harald Pettersen/Statall/NHD - cc by 2.0 Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois. Les titres et intertitres des articles sont de la rédaction.
Économie Grève chez Fonderie de Bretagne 13	Social Pauvreté à l'horizon ! 18	

Emmanuel Macron se positionne sur les langues

Ce 26 mai, jour du bouclage de la rédaction, le président de la République a réagi à la décision du Conseil constitutionnel de censurer deux articles de la loi de Paul Molac. Qualifiant les langues dites « régionales » de « trésor national », il a reconnu le « mouvement majeur de transmission par l'école immersive, au travers d'associations comme Diwan, Seaska, les Calandretas, Bressola, ABC et d'autres, a fait vivre ces langues et a garanti leur avenir ».

La pression politique doit être forte pour qu'après la déclaration du Premier ministre sur le sujet il s'exprime lui-même, tel un pompier pyromane : « Le droit doit libérer, jamais étouffer. Ouvrir, jamais réduire », estime le président de la République. C'est pourtant ce que fait la loi française et son bras armé politique, le Conseil constitutionnel, depuis des décennies.

Il faudra plus que des comités Théodule ou des déclarations demandant de « trouver les moyens de... » pour apaiser la colère du peuple breton. Sur ce sujet comme sur d'autres, il n'y a pas de « en même temps ». De deux choses l'une : soit il faut supprimer l'article 2 de la Constitution, véritable verrou pour les langues autres que le français, soit – mieux encore – il faut rendre nos langues officielles (comme le demande la liste Bretagne d'avenir, soit dit en passant) en les ajoutant à cet article 2. Cette dernière option ne semble pas la voie prise par le gouvernement, qui essaye de ménager la chèvre et le chou. Pour rappel, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a estimé qu'il fallait que nos langues vivent à l'instar du « latin et du grec »... qui sont des langues mortes ! Tout est dit.



Transmission de pensée

Je viens de parcourir avec plaisir le dernier numéro du PB. Je sais que la Bretagne est terre d'innovation, mais je ne m'attendais pas à ce que la transcription automatique neuro-numérique y fasse des progrès aussi rapides. En effet, je viens de lire un excellent article concernant Morgan Lorge, qui transcrit tout à fait le fond et la forme de ma pensée, qui est signé Paul Mingant, mais que je n'ai pas écrit ! Je transmets mes salutations et mes compliments à l'auteur de l'article, ainsi que mon soutien inconditionnel à Morgan Lorge. *Kalon ba dalc' b mat gant!*

Paul Mingant, Plouedern (29)

Il est temps de mettre fin au suspense : le véritable auteur de l'excellent article concernant Morgan Lorge n'est autre que... Gaël Briand. À la rédaction, ce genre de boulettes nous déprime toujours, mais l'humour et les encouragements de ce lecteur met du baume au cœur !

Anne de Bretagne... duchesse en sabots

Émission « La belle histoire de France » du 16 mai, sur CNews : la journaliste, Christine Kelly, présente habituellement des personnalités contestées et ou contestables pour les interroger sur des sujets brûlants de l'actualité, et fait caqueter, cette fois, sur ce sujet historique, mais toujours actuel pour les Bretons, de la duchesse Anne, deux caquetteurs professionnels du journalisme télévisuel.

Il fallait voir la morgue de ces personnages, du reste fort bien documentés, mais pas toujours objectifs. L'émission dégouline de suffisance française, de mépris, et même de haine, pour la civilisation, la culture, et la langue bretonne. Ces blancs-becs [...] ont particulièrement insisté sur la beauté de la langue française et la petitesse du « l'idiome breton », « parlé par les gueux », alors que c'est toute la moitié ouest de la Bretagne qui le parlait, toutes classes confondues (même la petite noblesse). Malgré leur haine de l'identité bretonne, ils n'ont pu faire autrement que reconnaître l'authenticité et la force d'indépendance de l'État breton et le raffinement de la cour ducal. J'ai alors muré à mon épouse : « Les salauds ! » Du coup, j'ai décidé de m'abonner à un journal politique breton reconnu et de m'affirmer plus que jamais en tant que Breton. Personnellement, je place sur un pied d'égalité toutes les langues et cultures du monde, pour peu qu'on leur donne leur chance.

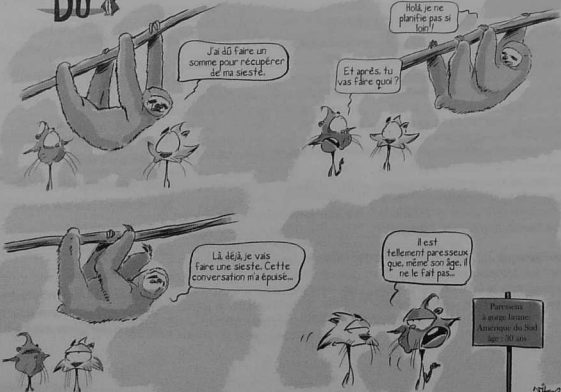
Le contexte politique actuel de défense des langues régionales n'était certes pas étranger au ton général de l'émission par la vivacité de ces réactions épidémiques. Madame Kelly je vous sais gré d'avoir tenté une certaine objectivité en concluant : « Anne de Bretagne a donné son cœur à la Bretagne, son corps à la France. » Je désirais partager mes humbles réflexions et mes sentiments sur cette expérience pénible.

Jacques Dubois, Kreiz Breizh

Écrivez-nous !

Envoyer votre courrier au :
9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
contact@lepeuplebreton.bzh

GWEAN DU Desidia.



Le mot de l'UDB



Nil Caouissin

Déplorable et antidémocratique...

En censurant partiellement la loi Molac, le Conseil constitutionnel a décidé d'interpréter la Constitution dans un sens hostile à la diversité linguistique, et de compromettre la transmission et l'usage du breton. En effet, l'interdiction de l'enseignement immersif revient à rejeter hors de l'enseignement public la méthode la plus efficace. Du même coup, la légitimité de Diwan et de son modèle est remise en cause, et l'existence même du réseau est menacée. Il faut y ajouter l'interdiction de signes utilisés en breton comme le tildé, ce qui revient à interdire un certain nombre de prénoms bretons. Alors que le Parlement avait fait le choix de l'apaisement, le Conseil constitutionnel vient de relancer la guerre d'État contre la langue bretonne !

La responsabilité de La République en marche dans ce désastre est écrasante. C'est bien le président de ce groupe parlementaire qui a lancé la saisine, à la demande du ministre de l'Éducation nationale. Le risque d'un arbitrage négatif était évident pour qui connaît la composition et l'historique de cette instance. Malgré ce coup bas, les députés bretons de la majorité restent aux dernières nouvelles dans la ligne de leur groupe, et rappellent à qui veut les entendre leur vote positif du 8 avril... Voter pour la loi de manière à se concilier les électeurs à un an des législatives, puis regarder tranquillement leur parti la faire saboter : va-t-on nous faire croire que tout cela s'est combiné par hasard ? Surtout quand on constate que la loi est promulguée deux jours seulement après l'avis du Conseil constitutionnel...

Cette manœuvre déplorable et antidémocratique souligne l'urgence d'un statut d'autonomie pour la Bretagne, qui ne peut décidément rien attendre de bon des instances centrales de la V^e République. Les élections régionales peuvent être une première étape - en élisant une majorité clairement fédéraliste et en sanctionnant les listes inféodées au gouvernement et aux forces jacobines, nous créerons enfin le rapport de force nécessaire pour faire respecter le peuple breton.

Il est vrai que le verrou de la Constitution est plus pesant que jamais. Mais nous ne sommes pas démunis.

D'abord, parce que nous n'avons pas à attendre l'autorisation pour bouger le petit doigt. Le conseil régional de Bretagne a des moyens pour mettre en place une politique de quasi-co-officialité, avec bilinguisme systématique y compris dans les sessions, et servir ainsi d'exemple aux autres collectivités de Bretagne.

Ensuite, parce que la Constitution n'est pas une parole révélée et intangible : c'est le fruit d'une élaboration politique. Elle a souvent changé au cours de l'Histoire. L'article 2, qui sert de prétexte au Conseil constitutionnel pour tuer la diversité linguistique dans l'Hexagone, est en fait un ajout assez récent et qui, d'ailleurs, visait en principe l'anglais. Réécrire la Constitution suppose un rapport de force favorable : or, on a vu dans l'Assemblée une majorité transpartisane se réunir, justement, pour voter la loi Molac (légalement majoritaire au Sénat). Une même majorité pourrait se trouver au Parlement pour réécrire la Constitution. Cela suppose des députés prêts à défier si besoin la volonté de l'exécutif, et une forte mobilisation populaire.



Nous écrire

4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site internet
udb.bzh

Nous téléphoner
07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

BRETAGNE. 21 km UDB pour la Redadeg

Lorsque la Redadeg arrivera à Guingamp, notre magazine sera déjà sous presse. Le bon à tirer étant le 27 mai, impossible donc de faire un bilan de cette fameuse course en relais qui a dû être décalée d'une année du fait de la situation sanitaire. En tout état de cause, comme à chaque édition, l'UDB a fait sa part en achetant au total 21 kilomètres, soit 2 100 € en faveur de Diwan et des projets sélectionnés. Malgré des conditions compliquées qui ont obligé les organisateurs à ne pas faire courir les contributeurs la nuit, l'ambiance est au rendez-vous et la motivation incroyable, quelques jours seulement après la décision scandaleuse du Conseil constitutionnel.

TAULÉ. Manifestation à Penzé

La pollution des rivières est banale en Bretagne. Tantôt des accidents industriels, tantôt des fuites de méthane... à chaque fois, ce sont la faune et la flore qui trinquent ! En Bretagne, le nombre de porcs étant supérieur au nombre d'habitants, le volume de déjection ne peut être absorbé. Début avril, c'est la Penzé, près de Morlaix, qui a été victime d'une pollution au lisier découverte par les pêcheurs, 300 personnes, dont des membres de l'UDB et d'EELV, ont manifesté pour dénoncer ces pollutions répétitives.

BRETAGNE. 1^{er} mai militant !

Un peu partout en Bretagne, l'UDB a défilé comme chaque année pour la fête des travailleurs. À Hennebont, les musiciens du Grand Théâtre occupé ont mené tambour battant la manifestation jusqu'à un parc où les fondateurs avaient invité divers élus locaux pour s'exprimer sur l'avenir de Fonderie de Bretagne. Le muguet était tristé.

MORBIHAN. Kenavo Patrice...

et merci pour rien
Patrice Faure s'était fait connaître comme un préfet du Morbihan très « dynamique ». Ne s'attirant pas beaucoup d'amis localement, l'État se montre reconnaissant envers le bon soldat qu'il a été en le mutant en Nouvelle-Calédonie comme commissaire de la République. Bonne chance à nos amis Kanaks qui vont devoir le supporter pour leur troisième référendum d'autodétermination. Il est remplacé par Joël Mathurin, guadeloupéen d'origine. L'ancien ingénieur agronome saura-t-il porter un regard expert sur la Bretagne ?

DOUARNENEZ. Vœu pour un référendum sur la réunification
C'est l'UDB et de l'opposition Maxime Touzé qui a présenté le

vœu de l'association À la bretonne le 20 mai dernier. Celui-ci a été largement adopté avec 0 vote contre, 6 abstentions et 27 votes pour. Le Finistère est actuellement le département où il y a le plus de communes qui se sont prononcées en faveur du référendum. On notera tout de même que parmi les abstentions se trouvait la numéro 2 de la liste Bretagne insoumise dans le Finistère, Yolande Bouin. C'est celle qui s'est montrée la plus hostile dans les questions, considérant qu'on devrait poser la question de l'avenir des Pays-de-la-Loire dans son ensemble.

GOURIN. Installation d'un gazoduc



La fameuse et future Centrale électrique au gaz naturel de Landivisiau devrait – si l'ultime recours devant la Cour européenne des droits de l'homme n'aboutit pas – démarrer en fin d'année. Afin de l'alimenter, la construction d'un gazoduc d'une centaine de kilomètres entre Pluvigner et Pleyben est en cours. Ainsi, la centrale pourra rejeter dans l'atmosphère plus d'un million de tonnes de CO₂ par an. En attendant, des travaux gigantesques ont lieu en ce moment entre Gourin et Spézet (notre photo). Au total pour ce chantier : 7 000 tuyaux soudés les uns aux autres qui traversent terres agricoles, zones humides et cours d'eau pour un coût de 130 millions d'euros.

LOCMINÉ. Un pâtissier dans le pétrin

70 salariés de la pâtisserie industrielle Gaillard ont débrayé – soit la moitié de l'effectif – pour réclamer 3 % de revalorisation de salaire et dénoncer une pression psychologique intense exercée par la hiérarchie, une charge de travail insoutenable et « des responsabilités importantes » sans nous en donner les moyens. Preuve du ras-le-bol général : deux jours plus tard, c'est l'ensemble du personnel qui s'est retrouvé dans l'action pour un débrayage qui, finalement, s'est transformé en grève à durée indéterminée. Un tel mouvement devrait amener la direction à revoir ses conceptions managériales vis-à-vis d'un personnel de smicards à bout et déterminé.

LORIENT. Un gwenn-ha-du

sur la tour de la Découverte
La tour de la Découverte est un des éléments patrimoniaux les plus anciens de Lorient. Située sur la colline du Fauvédic, elle était auparavant propriété de la Marine nationale avant que les terrains soient récupérés par la Ville. Récemment, la coiffe de cette tour a été rénovée (magnifiquement) par des artisans locaux. Une fois remise en place, la section UDB s'est émue de n'y voir qu'un drapeau tricolore. Elle a réclamé l'ajout d'un gwenn-ha-du. Le maire de Lorient ne cessait de dire que « c'était compliqué », mais il a finalement décidé de le hisser le 19 mai, jour de la Gouel Erwan, fête de la Bretagne. Cette victoire symbolique de l'UDB est un signe positif pour l'avenir, une reconnaissance du fait breton qui a longtemps été marginalisé, y compris dans la capitale [autoproclamée] de l'Interceltie.

NANTES MÉTROPOLÉ. Gratuité des transports en commun

C'était un engagement de campagne : les transports en commun de l'agglomération nantaise sont désormais gratuits les week-ends. Cette mesure permettra de redonner du pouvoir d'achat aux foyers, tout en soutenant l'activité commerciale locale. À l'occasion de la présentation de la délibération en conseil métropolitain, l'UDB Aurélien Boulé a salué la mesure en élargissant le débat : « Si nous ne voulons pas amplifier le recours à l'automobile et le creusement des fractures entre territoires, mais également entre classes sociales, la mise en place d'un véritable train du quotidien serait une solution efficace. Pour cela, nous pourrions notamment nous appuyer sur les 17 gares de la métropole. Avec des liaisons cadencées, plus fréquentes, radiales et irriguant de manière polycyclique le bassin nantais, ce service serait une alternative convaincante à l'autoïsolisme. »

LORIENT. Marche contre Monsanto



Comme chaque année désormais, la ville de Lorient a accueilli des militants anti-pesticides et anti-OGM. Près de 1 000 personnes ont défilé malgré une météo peu que maussade. Plusieurs fois durant le parcours, les manifestants ont été invités à s'allonger sur la route, pour symboliser la dangerosité

Départ de la Redadeg à Carhaix.

des pesticides. Lorient est une ville symbolique pour les anti-OGM car c'est la porte d'entrée du soja en Bretagne. Monsanto, mieux sans toi !

PLÉRIN. Le petit commerce victime de l'immobilier

Dans le village de Saint-Laurent, sur la commune de Plérin, les habitants attendaient avec impatience la réouverture de la boucherie. Pas de chance : ce sera une agence immobilière ! Moins pratique pour les repas de famille... Au bourg, c'est à la place de la boulangerie que voit le jour une autre agence immobilière. Les habitants, dépités, n'auront qu'à prendre leur voiture pour aller à la grande surface la plus proche. Deux exemples parmi des centaines d'autres en Bretagne...

CHATEAUBRIANT-RENNES.

Une ouverture décevante
L'Association citoyenne Châteaubriant-Rennes en train, qui avait lutté pour la réouverture de la ligne ferroviaire, dresse un bilan en demi-teinte des conditions de cette réouverture : sur les sept trains mis en circulation chaque jour, seuls trois iront jusqu'à Châteaubriant, les autres s'arrêtant à Janzé, avec des cars pour finir le trajet. « Peut mieux faire », dit en substance l'association à la Région, estimant que d'autres solutions étaient possibles malgré les nombreuses contraintes à prendre en compte.

CAP-SIZUN. Ya d'ar brezhoneg : deux nouvelles signatures

Vendredi 21 mai, jour de départ de la Redadeg : comme un pied de nez à la décision du Conseil constitutionnel, les villes d'Audierne-Esqubien et de Plouhinec signaient ensemble la charte Ya d'ar brezhoneg niveau 2. Un projet engagé : 7 actions obligatoires, mais aussi 14 actions facultatives, pour redonner au breton la place qu'il mérite dans le Cap-Sizun. C'est un engagement riche d'espoir, d'autant plus qu'en rejoignant Pont-Croix, déjà signataire au même niveau, ce sont les trois communes les plus importantes du Cap qui vont maintenant ouvrir la voie à la prochaine étape : la signature de la charte par la communauté de communes du Cap-Sizun.

Issig

– se demande si l'ex-secrétaire d'État Laurent Nuñez est satisfait de l'initiative de son ex-collègue Jean-Michel Blanquer et ses députés marcheurs de saisir le Conseil constitutionnel qui vient de décider que l'utilisation de certains signes diacritiques (comme son tilde) est contraire à la Constitution.

– constate qu'en réalité, c'est la République qui fabrique les indépendantistes bretons !

– n'arrive pas à comprendre qu'on ne puisse pas appeler son garçon Fañch en France. – propose l'interdiction de la cédille dans « Français », pour voir !

– a relu le préambule de la Constitution qui se réfère à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et qui dispose dans son article 6 que « la Loi est l'expression de la volonté générale » ; – se demande si la volonté du Conseil constitutionnel de s'octroyer un pouvoir normatif et de ne pas respecter les souhaits du législateur est anticonstitutionnelle.

– se demande si les écoles pratiquant l'immersion en anglais seront concernées par la décision du Conseil constitutionnel. On sent arriver le fameux « ce n'est pas pareil » !

– a aperçu les affiches du candidat Loïc Chesnais-Girard exprimant en bon breton : « May the Breizh force be with you » ; – s'est demandé si le candidat PS avait pris Claire Desmares-Poirrier pour la princesse Leia.

– se dit que, décidément, après le concours d'anecdotes entre le président de la République et deux youtubeurs, certains politiciens dégradent eux-mêmes l'image de la Politique.

Immersion

PAR YANN FIEVET

Pendant que les multitudes qui pliaffient d'impatience depuis des mois se ruent sur les terrasses de bistrots ou dans les « salles obscures », un inquiétant climat sociopolitique se met doucement en place en France. Le déconfinement libérateur des corps cache aux yeux des déconfinés les moins regardants une autre libération, celle des esprits les plus étriqués, qu'il va être difficile de contraindre.

À onze mois de la prochaine élection présidentielle, la société française s'immerge inexorablement dans les profondeurs insondables de l'océan du tout-sécuritaire. À chaque nouvelle échéance politique majeure, cette vague-là enfle et recouvre des rivages jusque-là préservés. Pourtant, il se pourrait que cette fois les flots fassent définitivement, si nous n'y prenons garde, perdre pied à la démocratie.

Les dignes, une à une, cèdent sous les assauts de la tumultueuse marée montante. Le dernier point d'orgue en la matière – mais sûrement pas l'ultime – s'est incarné sans conteste dans les remous que suscita la récente manifestation de la police devant l'Assemblée nationale. La volonté policière d'intimider le pouvoir politique en place s'accompagna en cette occasion de deux funestes nouveautés : le ministre de l'Intérieur lui-même se joignit à la manifestation ; tous les partis politiques, à l'exception de La France insoumise, y envoyèrent leurs représentants les plus en vue.

Comment est-il possible que des responsables politiques de premier plan se laissent aveugler à ce point ? La police est mecontente ? Les policiers sont à bout ? Oui, mais il faudrait mesurer attentivement les raisons véritables du mécontentement et du désarroi des « forces de l'ordre ». À l'examen, les gesticulations de Gérard Darmanin ne résistent pas longtemps. Il s'offusque bruyamment de quelques policiers tués en service commandé – morts évidemment toujours regrettables – pour mieux cacher d'autres causes du malaise de la police.

Le nombre de suicides de policiers est chaque année autrement plus élevé et l'on sait qu'ils sont dus au manque de moyens donnés à la police pour son fonctionnement normal tout comme au défaut de considération de l'État pour le travail quotidien des policiers, à commencer par le non-paiement de très nombreuses heures supplémentaires pourtant dûment effectuées. Alors, qui est vraiment responsable de l'insécurité de la police ? Au passage, nous pouvons signaler que les syndicats majoritaires de la police évoluent eux-mêmes en eaux troubles, préférant mettre au premier plan le laxisme supposé de la Justice.

Enfin, que sont allés faire dans cette galère les partis dits de gauche ? Ils paraissent avoir très rapidement oublié les trop nombreuses victimes des « violences policières » de ces dernières années. Et, de surcroît, ils semblent mettre sous le boisseau le fait que la police française vote déjà à 60 % pour l'extrême droite.

La pente mortifère vers le tout-sécuritaire n'est pas qu'une affaire de police. Elle serait alors assez facile à ralentir. Elle est bien davantage affaire de contexte général, où la surenchère des fonds de commerce fait florès. À ce jeu-là,

l'actuel hôte de l'Élysée, qui souhaite garder le pouvoir en 2022, mène la danse. À défaut de s'approprier toutes les fulgurances de la pensée d'Antonio Gramsci – ce qui lui est intellectuellement assimilé –, il en est néanmoins une qu'il a parfaitement assimilée : la conquête du pouvoir doit être précédée de « l'hégémonie culturelle ». On entend là non pas l'investissement des lieux de culture, plutôt tenus par la pensée de gauche, mais l'instillation de façon majoritaire au sein du corps électoral de ce que l'on peut nommer un « sens commun ». La formation de ce dernier est affaire de « boîtes à idées », de médias de masse dominants, de réseaux sociaux manipulables, de pathétiques « concours d'anecdotes » pour jeunesse échevelée, etc.

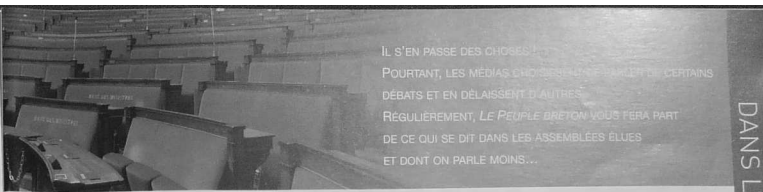
En 2017, le sens commun sur lequel Emmanuel Macron s'est fait élire était la poursuite à outrance de la libération de l'économie au service du « redressement national » et, notamment, pour la création massive d'emplois. Cela n'a pas fonctionné, tout le monde le sait maintenant. Comme on ne peut faire le coup une seconde fois, il convenait d'inventer un nouveau sens commun. On décide alors de chercher des coupables et rapidement on en trouve. Tous ceux qui empêchent la société et son économie de tourner en rond sont désignés à la vindicte populaire : les migrants, les fomenteurs de « séparatisme », les « islamo-gauchistes » qui gangrèneraient l'Université, les juges qui ne sont pas assez durs avec les délinquants et les criminels, etc.

Le nouveau sens commun recouvre tout, devient envahissant, fait oublier, par exemple, que lorsqu'un ultrariche gagne dix milliards d'euros de plus en un an quand il en a déjà cent la stimulation de l'économie et la réduction des inégalités deviennent des gageures. Pour le vulgum pecus, les possédants sont inaccessibles, mieux vaut alors s'en prendre à des « ennemis » de proximité, fussent-ils innocents des maux qu'intentionnellement on leur attribue.

Les vrais empêcheurs des nécessaires transformations de la société et de l'économie au service de la justice sociale et de la préservation de l'environnement sont pourtant facilement identifiables. Il s'agit des firmes transnationales et de leurs multiples groupes de pression auxquels les pouvoirs publics n'ont cessé de céder. Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour trouver là de vrais délinquants ou criminels à qui l'immersion susnommée garantit une confortable impunité. « Mieux vaut Hitler que le Front populaire », disaient les industriels et affairistes des années 1930. Aujourd'hui encore, ils laisseront faire, pourvu que leurs intérêts particuliers soient sauvegardés.

La défense de l'intérêt général commanderait que les véritables périls de notre époque soient désormais clairement identifiés et vigoureusement combattus. Hélas, il semble que l'on soit loin de vouloir emprunter ce chemin-là. Il est plus facile, par exemple, de combattre l'enseignement « immersif » des langues régionales en méprisant ainsi ce pan de notre patrimoine commun. À se tromper d'immersion, on se prépare à vivre des lendemains fort douloureux. ●

À onze mois de la prochaine élection présidentielle, la société française s'immerge inexorablement dans les profondeurs insondables de l'océan du tout-sécuritaire



IL S'EN PASSE DES CHOSES... POUTRANT, LES MÉDIAS CHOÛTENT À ÉVALUER CERTAINS DÉBATS ET EN DÉLAISSENT D'AUTRES. RÉGULIÈREMENT, LE PEUPLE BRETON VOUS TERA PART DE CE QUI SE DIT DANS LES ASSEMBLÉES ELUES ET DONT ON PARLE MOINS...

DANS L'HÉMICYCLE

Protection des pollinisateurs

Le 11 mai, le député UDI Pascal Brindeau a usé de son temps de parole pour parler du plan de protection des pollinisateurs que le gouvernement s'est engagé à définir cette année. « L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a formulé des recommandations qui font craindre aux professionnels de l'agriculture un durcissement extrême des règles, qui promet d'être très pénalisant pour les productions agricoles. Parmi les mesures évoquées figurent l'interdiction de tout traitement phytosanitaire en période de floraison ou encore le durcissement des processus d'obtention des autorisations de mise sur le marché de nouveaux produits sanitaires, alors même que ces derniers sont généralement moins nocifs que ceux qu'ils visent à remplacer », explique-t-il, avant de demander au ministre de l'Agriculture s'il serait « prêt à travailler en coconstruction avec le monde agricole ». Julien Denormandie lui a assuré que le plan pour les pollinisateurs sera fait « dans un esprit de concertation et de consultation ». On remarquera le nouvel élément de langage des prospectivistes : « la coconstruction »... Il est certain que, ne pouvant pas échanger avec les abeilles, mieux vaut écouter ceux qui les tuent !

Pêche dans la Manche

Philippe Gosselin (LR) a interpellé le 11 mai la ministre de la Mer concernant l'épineux problème des eaux de pêche suite au Brexit, notamment autour des îles Anglo-Normandes. Très peu de licences ont été accordées aux navires français et de nouvelles conditions ont été demandées. « La semaine dernière, la tension est encore montée. Mercredi, le Royaume-Uni a dépêché sur place deux navires de guerre. Une soixantaine de pêcheurs normands et bretons ont tenté, de leur côté, de sensibiliser les autorités de l'île, mais en vain, et la France a dépêché à son tour deux patrouilleurs au large de ses côtes. Voilà où nous en sommes – une situation explosive ! » a déclaré le député. Il complète : « La question posée est aussi celle de la souveraineté de Jersey. Aujourd'hui, le gouvernement britannique peut théoriquement légiférer au nom de l'île, mais il ne l'a pas fait depuis 1967. Les juristes ne savent d'ailleurs pas si ce pouvoir existe toujours ou non. À cause de ce brouillard constitutionnel, Londres doit aussi tenter de persuader les autorités de Jersey de trouver un compromis avec la France. Dans ce cadre, il n'est donc pas interdit à la France d'avoir des relations bilatérales avec les États de Jersey. » Annick Girardin lui a répondu que « l'accord de coopération a du mal à s'appliquer ». À l'occasion d'une autre réponse, le même jour, à Bertrand Sorre (LREM), la ministre a rappelé que « l'accord prévoit des mesures de rétorsion ». « L'Europe, la France ont des moyens à leur disposition. En ce qui concerne Jersey, il s'agit, par exemple, du transport d'électricité par câble sous-marin. Je regretterais de devoir en arriver là, mais nous le ferons s'il faut le faire. » Ambiance d'après Brexit...



Recours contre la loi Molac



Paul Molac s'est étonné le 11 mai du dépit par une poignée de députés d'un recours au Conseil constitutionnel pour la loi qu'il a portée et fait adopter le 8 avril. « C'est bien un membre de votre cabinet qui a rédigé le recours. La presse s'est fait l'écho des conditions très obscures de cette saisine. Certains collègues signataires témoignent d'ailleurs avoir été trompés sur la démarche », a-t-il lancé au ministre de l'Éducation nationale. Le député de Ploemel se dit « seroin », mais « pose la question de la séparation des pouvoirs ». « Ce recours nous place une situation ubuesque, relativement au respect des règles démocratiques et des droits du Parlement. En effet, il revient normalement au secrétaire général du gouvernement, placé sous l'autorité du Premier ministre, de défendre la loi devant le Conseil constitutionnel, or, le recours a été rédigé de l'intérieur même d'un cabinet ministériel ! » Il a donc demandé si le gouvernement défendra devant le Conseil constitutionnel la position du Parlement, notamment de sa majorité, qui a voté le texte. Pas de réponse du ministre, si ce n'est : « Nous devons tous être militants de la Constitution. » Et d'ajouter : « Il est classique que des députés ou une autorité institutionnelle posent des questions au Conseil constitutionnel. [...] S'il est validé par le Conseil constitutionnel, [ce texte] en sortira renforcé. » Le droit est-il juste ? Vous avez deux heures...

Suppression des emballages

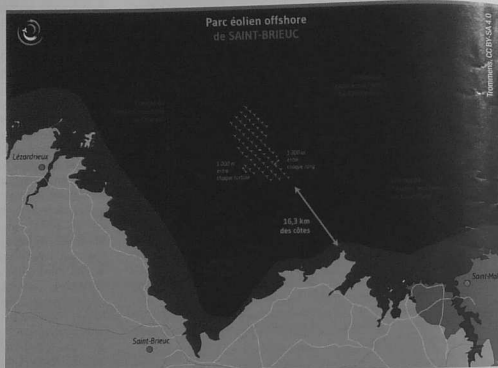
Le député Éric Girardin (LREM) a noté le 11 mai que le gouvernement a pris du retard dans la publication du décret d'application de la suppression progressive et concertée des emballages en plastique, ce qui « pourrait provoquer des retards en cascade » : « retard pour lancer les projets de R&D pour de nouveaux emballages sans plastique, retard pour modifier les lignes de production, retard pour former les salariés à la manipulation d'emballages alternatifs plus fragiles, retard pour adapter les circuits de commercialisation ». Mais, plutôt que de demander d'accélérer la procédure, Éric Girardin réclame... « un délai rallongé » : « Il faut reporter la date couperet du 1^{er} janvier 2022 afin de soulager les producteurs », estime-t-il. Suite à la réponse du ministre des Transports – répondant au nom de ses collègues de l'Agriculture –, il a cru bon de conclure en le remerciant pour « ces éléments qui vont dans le sens de la demande des industriels ». Et la planète ?

Un véritable échec démocratique

Le Peuple breton a interviewé l'équipe du comité des pêches des Côtes-d'Armor, dont Grégory Métyayer, vice-président et pêcheur, au sujet de la contestation du parc éolien. Leur point de vue illustre le manque de dialogue et d'implication des professionnels dans les projets centralisés, négociés entre l'Etat et de grandes entreprises : un véritable échec démocratique qui met en difficulté la transition vers les énergies renouvelables, car les pêcheurs, autrefois prêts à travailler de concert avec les porteurs du projet, y sont à présent opposés. ► PROPOS RECUEILLIS PAR NIL CAOISSIN

Le Peuple breton : Pouvez-vous rappeler les raisons de la contestation du projet actuel ?
Grégory Métyayer : Le problème, c'est que le projet se situe sur la deuxième gisement de coquilles de la baie de Saint-Brieuc. C'est la phase de travaux qui nous inquiète le plus. Les larves sont en suspension dans l'eau durant la période de reproduction. Comment vont-elles être touchées, par le bruit notamment ?

Des études ont déjà été faites, mais nous ne les considérons pas comme suffisamment fiables, en raison de leurs conditions de réalisation. Le bruit n'a été enregistré que sur 25 % environ du temps des essais de tranchage [pour l'installation des câbles inter-éoliennes, ndr], et sans indiquer la vitesse, la force ! Ce n'est pas suffisant pour tirer des conclusions. Là où le parc est fait, la matière du fond change régulièrement : par exemple, il y aurait plus de bruits sur une zone rocheuse que sableuse, et cela n'est pas précisé. C'est comme de percer un mur et de mesurer le bruit sans préciser si c'est du béton ou du coton ! Sur ce volet-là, Ailes marines est le seul développeur en France à avoir essayé d'apporter des réponses, il faut leur reconnaître ça, mais ce n'est pas suffisant. Lorsque vous utilisez les engins, quelle est l'intensité sonore ? On a très peu de retours d'expérience. Lors des tests sur les outils, ils ont foré 2,20



mètres dans de mauvaises conditions météo, et ils ont estimé que c'était bon ; et pour les câbles (qui passent par des tranchées), ils ont travaillé de nuit, mais n'ont mesuré le bruit que de jour. Sur une des tranchées, ils n'ont mesuré le bruit que sur 10 % de la longueur. Or, la plupart des poissons fuient la zone quand il y a du bruit. Et sur les autres espèces, on ne sait pas, alors que c'est très important en baie de Saint-Brieuc. L'Etat a considéré que les réponses apportées par les labos sur la coquille et la seiche étaient suffisantes, mais il s'agissait d'études en bassin avec des niveaux sonores qui pourraient être au-dessous du bruit des travaux.

Il y a des parcs éoliens ailleurs, mais quand on demande les données sur le bruit à Iberdrola l'énergéticien espagnol qui détient 100 % d'Ailes marines depuis 2020, ndr], ils nous répondent que c'est un secret industriel.

Comment a été déterminée la localisation ?

En 2008, le projet était prévu au milieu de la baie. Ensuite, on a fait des études pour chercher une zone avec moins d'impact. Mais depuis il y a eu le

réchauffement climatique, et ceux qui le savent le mieux, ce sont les agriculteurs et les pêcheurs. La température de l'eau a augmenté de 0,5 °C en mer en dix ans. Ça change tout pour la reproduction des poissons. Aujourd'hui, on trouve du thon et du thazard, des poissons des mers chaudes. L'eau arrive à 18 °C deux ou trois mois plus tôt qu'avant. Mais on ne voit plus de cabillaud, il est remonté au nord.

La coquille se reproduit mieux, à un point jamais vu : on est passé d'une dizaine de bateaux en 2007 à 35 par an en moyenne maintenant. Et en octobre, pendant un mois, il y a une centaine de bateaux sur la coquille, qu'il n'y avait pas autrefois. Du coup, la zone délimitée en 2008 est une zone où on travaille maintenant beaucoup (50 bateaux). De par leurs tailles, les bateaux ne pourront pas aller au-delà, et devront se rabattre sur des zones où il y a déjà d'autres bateaux. La ressource et le travail ont donc évolué depuis le début du projet.

De plus, la zone où est situé le parc est une zone de nourrice et de frayère, une « zone fonctionnelle » pour plusieurs espèces, et une zone de migration pour l'araignée de mer et la seiche.

Les pêcheurs n'étaient-ils pas favorables au projet de parc au départ ?

On a eu des rencontres, mais les relations se sont dégradées assez rapidement. Ils nous prénaient pour des baltringues. On rencontrait quelqu'un ici, on lui expliquait des choses, et quand il revenait à Paris on ne l'écouterait pas, et cette personne ne pouvait pas nous apporter de réponses. La moitié du personnel d'Ailes marines a changé entre 2015 et 2016 et les relations sont devenues très mauvaises. Ils ne sont pas habitués à avoir des gens qui s'opposent à eux. Au Royaume-Uni, ça se fait en un an et demi. Dans d'autres pays, ils y vont avec des carnets de chèques et ça avance vite...

C'est en avançant qu'on s'est rendu compte des inconvénients du projet et du manque de dialogue. C'est pour ça qu'ils ont changé d'équipe, parce que les premiers essayaient de nous apporter des réponses... On ne peut plus avoir de discussion : ils nous écoutent sans répondre. Et pour eux, ce qui n'était pas inscrit dans les autorisations n'est pas forcément à suivre.

On avait demandé à ce que le calendrier soit déterminé avec les instances

des pêches, c'a été écrit, mais ils ne l'ont pas suivi, ils nous ont imposé leur plan industriel et leur calendrier, les dates où on devrait quitter la zone, sans marge de manœuvre. Ils ont oublié les deux premiers termes de la séquence « éviter - réduire - compenser » (les nuisances). Mais eux ne pensent qu'à compenser.

On a aussi une inquiétude sur la dégradation de la protection des fondations, qui rejettent de l'aluminium dégradé dans l'eau. On ne sait pas comment les espèces marines accumulent les composants dans leurs tissus. L'Allemagne préconise de changer de système. Engie a proposé le système par courant imposé sur un autre projet, ce qui a été validé par l'Etat pour réduire les impacts environnementaux. Pourquoi ne sommes-nous pas logés à la même enseigne, alors que c'est en baie de Saint-Brieuc qu'il y a le plus d'activité ?

Mais pour eux, ça a un coût de modifier les structures. Il y a trois ans, le préfet avait demandé des réponses, mais ça a tardé et le plan industriel était lancé... Malheureusement, l'Etat se retranche derrière les autorisations et ne veut pas

aller plus loin. Pourtant, prendre des arrêtés complémentaires ne suspendrait pas forcément les travaux.

On nous disait au départ qu'on allait faire un parc avec les pêcheurs et régler les conflits d'usage, mais ça, on ne nous le dit plus !

Quelles modifications pourraient selon vous apporter des garanties satisfaisantes aux pêcheurs ?

Maintenant, on demande l'annulation. On a été dix ans autour de la table, à essayer de construire le parc avec les pêcheurs, mais quand on a vu que ni le développeur ni l'Etat ne voulait vraiment travailler avec les pêcheurs, on n'en a plus voulu. Les professionnels ne croient plus à une issue favorable. Il y a eu trop de coups bas, le divorce est consommé.

On a proposé un projet alternatif qui produirait de l'énergie, qui serait fait avec les pêcheurs. On ne veut pas du nucléaire, on veut des énergies propres, mais qui serait construites avec nous et dans le respect de notre environnement. ●

Parc éolien de Saint-Brieuc : le gâchis du centralisme

La France est en retard sur les énergies renouvelables. La Bretagne, de son côté, reste dépendante des centrales nucléaires françaises pour son approvisionnement en électricité. Construire l'autonomie énergétique de la Bretagne et tenir nos engagements climatiques suppose de développer fortement la production d'énergie renouvelable, ce qui serait compromis sans l'éolien en mer. L'UDB est donc historiquement favorable à la création de parcs éoliens, comme l'Ecosse autonome a su le faire avec succès. Il n'en reste pas moins que la méthode actuelle pose problème...

La France a plus qu'un train de retard pour le développement de l'éolien en mer. Mais le décalage avec nos voisins n'est pas seulement quantitatif : on peut le voir en constatant qu'en Allemagne le développement des énergies renouvelables est largement porté par les régions autonomes, par des citoyens, des entreprises, des agriculteurs... là où la France privilégie des discussions au sommet entre l'Etat et quelques très grandes entreprises. Or, l'implication et la gestion de proximité sont des gages d'acceptabilité et de soutien populaire aux projets. Les Bretonnes et les Bretons - y compris les collectivités territoriales, doivent bénéficier - y compris financièrement - des énergies produites sur place.

A contrario, la gestion centralisée du dossier du parc éolien en baie de Saint-Brieuc est un échec cuisant. Les pêcheurs, au départ favorables au projet, y sont maintenant opposés ! En cause : le manque de confiance et un dialogue en trompe-l'œil. Démonstration est faite qu'une gestion autoritaire, loin d'accélérer les projets, peut au contraire les bloquer. Il n'est bien sûr pas souhaitable d'abandonner le projet de parc, mais le faire contre les pêcheurs serait un mauvais coup porté à la

transition énergétique : un passage en force ne manquera pas de susciter des oppositions systématiques et radicales à tout nouveau projet.

Pour retrouver la confiance, il faut changer d'interlocuteurs. L'UDB souhaite que la Région reprenne en main le dossier, se place comme intermédiaire et négocie avec les pêcheurs une série de nouveaux arrêtés qui viendront encadrer les travaux en cours, en particulier en matière de calendrier et d'impacts environnementaux. L'Etat doit ici constater et assumer son échec. L'inertie française est incroyable : au Danemark, construire un parc éolien prend deux ou trois ans, en France dix ans, soit un temps considérable au regard des évolutions technologiques rapides dans le domaine.

À l'avenir, il sera nécessaire pour la transition énergétique que la Bretagne soit en capacité de mener elle-même les projets d'envergure, ce qui suppose au minimum un pouvoir réglementaire. L'Etat et Iberdrola ont prouvé par l'échec du « parc avec les pêcheurs » que l'autonomie est indispensable à une transition écologique partagée et acceptée.

► PAR LA REDACTION

« Un scénario bien connu... »

Cédric Labrousse est professeur d'histoire-géographie à Plouha et fils de pêcheur. Ancien animateur au sein des Bonnets rouges, il est engagé aux côtés des pêcheurs dans la lutte contre la version actuelle du projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc et a notamment réalisé une vidéo de mobilisation et d'information à ce sujet.

► PROPOS RECUEILLIS PAR NIL CAOUSSIN

Le Peuple breton : Pourquoi vous engagez-vous aux côtés des pêcheurs ?
Cédric Labrousse : Dans la démarche qui est la mienne, initiée durant la contestation de l'écotaxe en 2013, il m'est apparu clair que nous vivions une répétition, sur un autre sujet, d'un scénario bien connu. De fait, au-delà d'une taxe à l'époque ou d'un parc éolien aujourd'hui, on se retrouve dans une configuration devenue malheureusement habituelle. Une capitale concentrant les pouvoirs s'arroge, sur un dossier régional, toutes les décisions, de la mise en place au lancement du projet.

L'histoire de Bretagne n'est faite, récemment, que de cela : la centrale de Plougoff dès 1976, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes dès les années 1990, l'écotaxe dès 2009 et en 2013, ou encore la question du sable en baie de Lannion. Toujours, Paris essaie de décider pour la Bretagne. À chaque fois, une contestation locale, qui devient souvent régionale, remet en cause ce principe. Mais visiblement, ils ne comprennent pas !

Ce projet de parc éolien s'inscrit donc, pour eux, dans un même schéma où les acteurs locaux et territoriaux, qu'ils

soient élus, représentants patronaux ou syndicaux, associatifs et activistes, n'ont aucun mot au chapitre, sinon lors de quelques consultations sans enjeu sur les projets déjà ficelés. Il m'apparaissait donc évident, comme en 2013, que l'on devait s'engager pour exiger une prise en compte de ces acteurs régionaux.

Quelles sont les formes de mobilisation prévues ?

Si la question est désormais de plus en plus couverte par les médias, il ne faut pas oublier que les marins pêcheurs ont mené des actions depuis plusieurs années pour alerter les institutions sur le manque de transparence entourant ce projet. Ces mobilisations sont des communications vis-à-vis du grand public, des manifestations sur zone en mer avec les bateaux. A terme, des mobilisations à terre, avec des manifestations, semblent se dessiner. Une première a eu lieu le 3 mai à Saint-Brieuc avec 300 personnes. Cette mobilisation doit rester pacifique, revendicative avec arguments et projets alternatifs. A terme, nous voulons des discussions ouvertes et claires avec les autorités.

N'avez-vous pas le sentiment de faire le jeu de la centralisme en vous opposant à un projet pouvant concourir à l'autonomie énergétique de la Bretagne ?

Il est vrai qu'ils pourraient se saisir de ce sujet pour nous renvoyer dans les cordes en nous assurant que l'on ne peut, à la fois, demander une autonomie énergétique et revendiquer une contestation d'un projet s'inscrivant potentiellement dans une autonomie énergétique. Cependant, c'est clairement la question

de la méthode qui pose problème.

Il y a, comme je l'ai dit précédemment, une nécessité d'inclure, toujours davantage, les acteurs territoriaux au XXI^e siècle. Nous ne sommes plus dans un temps passé où la Bretagne était cette triste région un peu isolée qui attendait, déjà un peu trop, son développement depuis Paris. L'autonomie énergétique est un souhait évident en Bretagne, mais elle ne concourt sérieusement comme objectif que si elle est liée à une autonomie de décision.

N'y a-t-il pas un risque d'instrumentalisation par des forces politiques jacobines, sachant que l'ancienne tête de liste des républicains, Marc Le Fur, s'est déclaré à plusieurs reprises hostile au projet ?

Il faut toujours être vigilant sur ces sujets. Il est d'ailleurs connu que l'un des meneurs des marins pêcheurs de la Baie, Alain Coudray, président du comité départemental des pêches, est lui-même candidat sur la liste Les Républicains. Pour autant, l'engagement sur ce sujet reste à la fois professionnel, associatif ou écologiste pour chacun et chacune prenant part au débat sur le parc éolien. La meilleure manière d'éviter qu'une liste ne s'empare, par opportunisme en vue des échéances prochaines, de la contestation est que tous les candidats se positionnent rapidement sur le sujet. Une première avancée serait une demande, légitime, de suspension du projet dans sa forme actuelle et d'obtenir, comme promis, les rapports d'enquête et les études d'impact environnemental, qui devaient être des préalables à tout lancement du chantier.

Grève chez Fonderie de Bretagne



Le Peuple breton

Depuis plus d'un an, les salariés de l'usine Fonderie de Bretagne à Caudan se font balader par Renault. Depuis plus d'un mois, ils sont en grève générale et occupent le site. Ils enchaînent les actions de force pour établir un dialogue avec la multinationale au losange et l'État.

► PAR GAEL BRIAND

Le mois de mai a été particulièrement agité pour les fondeurs de Caudan, remontés contre Renault qui a décidé de trouver un repreneur pour l'usine. Leur crainte ? Un démantèlement pur et simple. « Seul Renault a les tonnages nécessaires pour faire fonctionner cette usine. C'est pour cela que nous souhaitons rester dans le groupe », rappelle régulièrement Maël Le Goff, délégué syndical CGT.

C'est autour de ce tonnage que la discussion a chopé. Aujourd'hui, l'usine produit 19 000 tonnes, mais une grande partie a été délocalisée en Turquie, Espagne ou Slovaquie. Une étude de la Secafi (le cabinet mandaté par les représentants du personnel) explique pourtant qu'avec 32 kt de production, à coûts constants, soit 22 M€, les comptes seraient équilibrés. Autant dire que cette usine, si importante dans le tissu économique lorientais, pourrait tout à fait continuer son activité sans l'avarice de Renault.

Il y a un an déjà, en pleine élection municipale, les salariés défilèrent pour

la survie de leur outil de travail. À cette époque, face à la pression politique, Renault avait cédé et créé une « commission » qui s'est révélée au final une perte de temps. L'entreprise avait demandé des efforts et Maël Le Goff de rappeler que, durant cette période, non seulement les objectifs ont été atteints, mais plus encore, ils ont été dépassés ! Rien à faire : Renault reste sur sa position. Depuis des années déjà, l'entreprise licencie : en 2010, les effectifs de Fonderie de Bretagne étaient de 467 CDI et 65 intérimaires. En 2018, ce sont 377 CDI et 91 intérimaires.

On est là face à une stratégie bien connue de recherche de compétitivité, autrement dit de réduction des « coûts salariaux ». À ce jeu-là, plus aucune production ne sortira des usines bretonnes puisqu'on trouvera toujours quelqu'un pour fabriquer moins cher ! Il serait donc temps que les autorités sifflent la fin de la récréation au lieu de subventionner la multinationale comme l'État – actionnaire majoritaire à hauteur de 15 % – l'a fait à hauteur de 5 milliards d'euros.

Face à un mur de silence, plus une pièce ne sort de l'usine depuis des semaines et les manifestations se sont multipliées : occupation de l'usine, 1^{er} Mai à Hennebont, retenue de la direction jusqu'à 22 h 30, rassemblements devant la sous-préfecture de Lorient ou l'hôtel d'agglomération, opérations escargot sur la voie express, blocage des joueurs du FC Metz... « Sans ce type d'action, cela fait plus de dix ans que

la fonderie aurait disparu du paysage », estime Yannick Quénéhervé, militant UDB et ancien fondeur.

Le 12 mai, à l'aide de pièces de fonderie, les salariés bloquent la gare et la gare d'échange, carrefour stratégique de l'ensemble du pays de Lorient. Il n'aura fallu qu'une heure pour que le sous-préfet se rende devant les fondeurs. « Il faut reprendre le dialogue », martèle ce dernier.

Maël Le Goff dégage : « Avec qui ? On n'arrive pas à approcher Senard [président de Renault], ils ne veulent jamais nous parler. Même Fabrice Lohet, le maire de Lorient, admet qu'on le prend pour un con ! Ça fait un an que ça dure. Le médiateur ne fait rien. Hier [le 11 mai], le message à la radio a été clair : Renault veut vendre et nous pousser vers la sortie. En formation ! »

Après quelques heures de blocage, le sous-préfet a réussi à obtenir un rendez-vous avec des dirigeants de Renault par visio l'après-midi même. Et est resté abasourdi par la façon dont Renault traite son personnel... cela ne l'empêchera pas de leur refuser l'entrée de la usine quelques jours plus tard, usant de lacrymogènes !

Les fondeurs veulent travailler, refusent d'être chômeurs, ils sont d'autant plus déterminés qu'ils ont l'impression d'être pris pour des imbéciles. Les responsables de Renault, suivis des politiques, continuent de dire dans les médias qu'ils produisent des pièces pour des diesels. Une guerre de communication visant à faire croire à la population que l'usine serait obsolète. Or, celle-ci est entièrement neuve suite à l'incendie survenu en mai 2019 et les fondeurs fabriquent des portes-fusées de la Zoé, voiture électrique du groupe.

Durant tout le mois de mai, la pression s'est accentuée. Les grévistes ont publié une vidéo dans laquelle il détruisait une plaque modèle de la Zoé, pièce coûtant environ 100 000 €. Pour le moment, Renault reste sourd, mais est forcé de recevoir les fondeurs. Le 21 mai, dans le cadre de la campagne des régionales pour Bretagne d'avenir, l'européen Lydie Massard, porte-parole de l'UDB, se sont rendus à Caudan pour visiter l'usine et afficher leur soutien aux salariés. Le bras de fer continue... ●

Un sondage... sur les Pays-de-la-Loire !

L'initiative était originale, elle est partie de l'association A la bretonne : lancer une étude IFOP destinée non plus à connaître le sentiment sur la réunification dans la Loire-Atlantique, mais dans toute la région des Pays-de-la-Loire. Les résultats sont arrivés le mois dernier...

► PAR GAEL BRIAND

Loire. Ce sondage était l'occasion de pouvoir laisser s'exprimer tous les citoyens concernés et montrer qu'il existe des alternatives qui emportent l'adhésion. Malgré une forte évolution démographique dans la Loire-Atlantique, la proportion des citoyens à vouloir rejoindre la région Bretagne reste stable depuis des dizaines d'années. La question n'est donc pas savoir si la Loire-Atlantique rejoindra le reste de la Bretagne, mais quand ! »

Légitimité d'un référendum

Le détail de l'étude est fort instructif. D'abord, en ce qui concerne la légitimité d'un référendum dans la Loire-Atlantique, on constate que les jeunes semblent plus enclins à trouver juste le droit de voter : 73 % des moins de 35 ans s'y disent favorables. Au contraire, les retraités sont ceux qui semblent devoir être les plus convaincus (44 % de non), bien qu'ils soient majoritairement pour également.

Il est intéressant de noter également que cette revendication ne semble pas le fait de catégories socio-professionnelles aisées : 78 % chez les catégories jugées « modestes », soit ayant des revenus entre 900 et 1 300 € par mois, pensent qu'il est légitime de faire voter les habitants de la Loire-Atlantique. Et si ce taux est évidemment haut dans la Loire-Atlantique (80 %), il l'est aussi dans la Sarthe (61 %), dans la Mayenne (59 %) ainsi que dans la Vendée et en Maine-et-Loire (57 %). Un sacré camouflet pour les responsables politiques qui utilisent souvent cet argument pour refuser le droit de vote aux habitants de la Loire-Atlantique.

Étonnamment, on constate qu'outre les sympathisants d'EELV, les gens les plus favorables à cette idée de référendum seraient les plus proches de la France insoumise (80 %) ! Ce qui voudrait dire que la base n'est pas en accord avec les députés, qui portent une position radicalement contraire.

Il reste cependant beaucoup de travail avant de faire comprendre l'importance d'un tel vote, puisque ce sondage estime que seulement 51 % des habitants de la Loire-Atlantique iraient voter si ce référendum se tenait, 49 % s'abstenant. Ce sont surtout des hommes qui se déplaceraient.

Le chiffre qui fait du bien

Paradoxalement (par rapport à ce qui est dit plus haut), ce sont surtout les plus de 35 ans qui iraient voter. Et les plus âgés parmi ceux-ci... autrement dit ceux qui sont les moins convaincus ! Ce sont aussi les plus aisés qui iraient voter, alors qu'a priori les plus favorables au droit de vote (pas forcément à la réunification) seraient, comme vu plus haut, les « modestes »

(revenus entre 900 et 1 300 € par mois). Le sondage prétend aussi que ce sont les communes de 30 000 à 99 999 habitants qui voteraient le plus. Nantes resterait donc plus sceptique ? Logique pour une ville cosmopolite.

Le chiffre qui fait du bien reste celui des habitants de la Loire-Atlantique inscrits sur les listes électorales, déclarant vouloir participer au référendum et exprimant une intention de vote, qui voteraient effectivement pour la réunification : 63 %. Pour Pierre-Emmanuel Marais, adjoint UDB à Nantes, « ce résultat confirme les autres sondages menés depuis des décennies avec un étiage allant de 60 à 75 % d'opinions favorables. La volonté populaire reste présente, constante. C'est encourageant ! »

Une région Vendée ?

Si plus d'hommes iraient voter (comme dit précédemment), ce sont surtout les femmes qui voteraient pour la réunification (69 % contre 58 % pour les hommes), surtout les plus de 35 ans et surtout... les chômeurs (89 %). Et 95 % chez les sans-diplôme !

À noter que, dans la Loire-Atlantique, les sympathisants EELV sont, à gauche, les plus sceptiques (55 % pour, 45 % contre), 19 % s'abstiendraient. Les scores sont plus favorables pour les sympathisants LFI (79 %), PS (77 %), RN (74 %) et droite (68 %). Loin derrière viennent les sympathisants LREM (45 %).

Mais la vraie nouveauté de ce référendum, c'est aussi que d'autres questions ont été posées, notamment hors Loire-Atlantique. Ainsi, on apprend que les Vendéens sont opposés à 60 % à une fusion avec la Nouvelle-Aquitaine. En revanche, 64 % d'entre eux sont favorables à une région Vendée à part entière (particulièrement les femmes et les jeunes). Les artisans et commerçants y semblent même favorables à 100 % ! Les 95 % de Vendéens désirant être consultés sur ces deux scénarii relativisent l'absence de question sur le statu quo. C'est en effet une question qui semble légitime. « L'enjeu de ce sondage, c'était aussi de porter la question du redécoupage au-delà de la Loire-Atlantique. Notamment dans la Vendée. Ce sondage a été remarqué là-bas. L'idée d'un département-région les intéresse, notamment les milieux économiques », note Pierre-Emmanuel Marais.

Aspiration démocratique

Concernant les trois autres départements (Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe), 53 % en moyenne de leurs habitants sont opposés à un grand Val-de-Loire. En y regardant de plus près, la Mayenne et la Sarthe y sont plutôt favorables (51 %). C'est le Maine-et-Loire qui fait basculer, avec 58 % contre. Globalement, la gauche est plus favorable à cette idée que la droite. 54 % des sondés ne se disent pas opposés à créer une nouvelle région. Une sorte de « Maine-Anjou ». La Mayenne est la plus favorable (56 %) à cette idée. Là encore, 92 % se disent favorables à une consultation sur les deux hypothèses, preuve que les Pays-de-la-Loire sont juste une opportunité qui s'oublie vite si tant est que l'on trouve des solutions démocratiques pour chaque territoire.

Pour Christophe Prugne, président de l'association A la bretonne, « du côté des citoyens de la région

Pays-de-la-Loire, les feux sont au vert pour un vote des électeurs dans la Loire-Atlantique. Ils sont majoritairement prêts à avancer sur la question. Avec 80 % des sondés jugeant que ce référendum est légitime, plus d'un demi-million d'électeurs qui se désolent, raient voter, la question est arrivée à maturité et intéresse davantage les habitants de la Loire-Atlantique que ne le disent certains responsables politiques. Les élus et candidats aux départementales et régionales seraient bien inspirés de prendre sérieusement en compte cette aspiration démocratique alors même que les électeurs se détournent de plus en plus des urnes ».

Du sondage au vote

Même son de cloche chez Aziliz Gouez, vice-présidente de Nantes métropole et numéro 2 de la liste du Morbihan de Bretagne d'avenir (EELV-UDB-Ensemble sur nos territoires) pour les élections régionales : « De sondage en sondage, les habitants de la Loire-Atlantique confirment leur sentiment breton. Le temps est venu de passer du sondage au vote. La vie démocratique doit pouvoir s'ancrer dans des cadres territoriaux coïncidant aux aspirations de la société. »



Régionales. Penser l'autonomie sous toutes ses formes



UDB et EELV ensemble lors de la manifestation Climat de Rennes.

Les 20 et 27 juin se tiendront les élections régionales et départementales. Depuis plusieurs mois, l'UDB est en campagne, souvent dans la plus grande confidentialité tant la société bretonne – reconnaissons-le – semble se désintéresser de ces scrutins. Le Peuple breton fait le point sur les choix du parti autonomiste.

► PAR LA RÉDACTION

La vie politique française est inutilement compliquée, chacun en convient. Malgré une concentration du pouvoir de décision à Paris, la France se distingue en Europe par sa multitude de strates administratives (aux pouvoirs

limités, donc) et son nombre considérable d'élus. Et le choix du ministère de l'Intérieur de tenir le même jour les élections départementales et régionales n'arrange pas le tableau pour des électeurs qui désertent déjà les urnes. Car ces deux élections sont complètement différentes, ce qui explique des stratégies d'alliance différentes.

Les élections régionales sont importantes pour l'UDB car c'est – objectivement – le seul moment politique où l'on peut parler de « Bretagne ». À cette occasion, l'ensemble des partis politiques semblent redécouvrir que l'on ne vit pas n'importe où et les discours sont parfois surprenants comparés à ce qui peut être défendus par les députés de l'Assemblée nationale ou sur les plateaux parisiens de télévision. Tout porte à croire que, d'ici quelques années,

l'ensemble de la classe politique bretonne sera devenue autonomiste ! Qui plus est pour cette campagne où la question des langues minoritaires est omniprésente...

L'échelon départemental

Les élections départementales au contraire, sont des élections locales qui font suite aux municipales. À cette échelle, pour l'UDB, on ne peut pas franchement parler de la défense d'un « projet de société », car la société et l'administration sont deux choses bien différentes. C'est aussi pour cette raison que le parti autonomiste n'est pas attaché aux conseils départementaux. Mais ceux-ci existent et, toujours pour l'UDB, il s'agit sur ces scrutins de chercher à avoir des relais pour notamment faire passer l'idée d'une Assemblée de

Bretagne, dans laquelle les conseils départementaux et le conseil régional seraient fusionnés (lire à ce sujet la brochure *L'Assemblée de Bretagne selon l'UDB*, parue aux Presses populaires de Bretagne). Pour ce faire, les alliances correspondent généralement à celles qui ont été choisies pour les scrutins locaux... mais pas toujours !

Trois piliers pour une coalition

En Pays-de-la-Loire, l'UDB essaye d'avoir un élu dans la place en pariant sur le retour de la gauche (PS), qui a su écouter les diverses revendications de l'UDB, à commencer par la défense et la promotion de la culture bretonne dans la Loire-Atlantique, la demande citoyenne de référendum pour la réunification ou encore l'amélioration de la ligne Nantes-Rennes en passant par Châteaubriant.

En Bretagne administrative, l'UDB a choisi de construire une liste avec les écologistes d'EELV et d'Ensemble sur nos territoires. D'autres partis et mouvements composent également la liste : Nouvelle Donne, Génération écologie, Bretagne écologie, Génération-s et les Radicaux de gauche. Face au populisme et aux discours antipartis, l'UDB pense au contraire que la société a besoin d'outils pour éviter de se retrouver seule face, d'une part, au capitalisme et, d'autre part, à l'État.

Cette vaste coalition s'est entendue sur trois piliers idéologiques que l'UDB ne peut pas renier : l'autonomie/le fédéralisme, l'écologie et la solidarité. Chacun de ses piliers traverse l'ensemble des politiques publiques imaginées par la liste Bretagne d'avvenir.

Le premier pilier est clairement une émanation de l'UDB : il s'agit de revendiquer le pouvoir de décider, ici en Bretagne, des sujets qui nous concernent. On retrouve dans ce chapitre intitulé « Décider en Bretagne » la question de l'Assemblée de Bretagne, bien entendu, mais aussi divers outils de réappropriation de la décision par le citoyen lui-même, comme le lancement d'une convention citoyenne bretonne, la poursuite du combat pour la réunification administrative de la Bretagne ou encore l'exemplarité des pratiques régionales, notamment en intégrant des critères écologiques et sociaux dans la commande publique ou en établissant un budget généré pour garantir l'égalité femmes-hommes.

Dans le second pilier, on trouve différentes idées structurantes comme la rénovation énergétique de 50 000 logements par an, un objectif de 100 % bio et produits en Bretagne dans les cantines scolaires, la reconquête ferroviaire pour la mobilité du quotidien (le

Les candidats UDB	
2	Nil Caroussin, 30 ans, Cavan, prof. de lettres
5	Christèle Dabry-Mogère, 51 ans, Plouha, née à Concarneau
9	Gwenoline Sataun, 31 ans, Kermorvan, nouv. officier de la Gendarmerie
10	Benoît Montagné, 55 ans, Saint-Brieuc, gardien d'immeuble
13	Monique Fevrier, 65 ans, Dinan, institutrice
3	Christian Guyonvarch, 56 ans, Guipavas, entrepreneur culturel en coopérative
6	Lauro Boussard*, 51 ans, Carhaix-Plouguen, interprète en langue des signes
12	Sandrine Miquel, 39 ans, Brest, maître-chercheuse en éducation
29	Maxime Touzé, 31 ans, Douarnenez, prof. de breton et d'histoire-géo (EN)
18	Brigitte Gloarec, 65 ans, Cléharz-Carnoët, artiste et enseignante
21	Michel Beaupré, 64 ans, Morlaix, revendeur de vins du pays Nantais, retraité EN
3	Ana Sohier, 38 ans, Rennes, attachée territoriale, directrice adj. syndicat mixte
10	Lionel Henry*, 51 ans, Montreuil-le-Gast, prof. certifié d'histoire-géo
18	Jean-François Lugué, 58 ans, Redon, enseignant
25	Éliane Leclercq, 65 ans, Saint-Coulomb, assistante de gestion en RH
26	Yvonnig Gain, 56 ans, Bédée, enseignant en collège
9	Tanguy Kermorgant, 50 ans, enseignant en lycée professionnel
44	Ewen Simon, 30 ans, employé commercial
32	Valérie Coussinet, 51 ans, formatrice
1	Gael Briand, 36 ans, Lorient, journaliste
6	Françoise Rameil, 57 ans, Pontivy, retraitée du ministère de l'Agriculture
12	Auréliia Boudaliez*, 30 ans, Rohan, chargée de communication
56	Tiphaine Siret, 33 ans, Hennebont, chargée de communication
15	Jean-Christophe Cordallat, 33 ans, Landaul, en reconversion, étudiant
21	Eugène Riguidel*, 60 ans, Landaul, navigateur retraité

* candidat-e-s d'ouverture

« tire-bouchon » Auray-Quiberon, Morlaix-Roscoff, la modernisation de Quimper-Brest ou Rennes-Châteaubriant...), le zéro artificialisation nette d'ici la fin du mandat, la reconquête de la qualité des eaux de rivière ou encore la construction d'une politique énergétique autonome et surtout une révolution agricole (plus de paysans, soutien et structuration des filières économiques permettant d'offrir des débouchés à la conversion en bio).

En matière de solidarité, l'accent a été mis sur l'offre de soin de proximité (à vingt minutes maximum) ou encore l'accès social à la propriété. Parmi les mesures qui intéressent au premier chef l'UDB figurent également le doublement du budget langue bretonne (qui passerait donc de 7 à 14 millions d'euros), le statut de résident, qui s'est imposé dans la campagne à l'initiative du parti et qui force les autres candidats à avoir une proposition sur le logement, mais aussi l'aspect maritime (pêche et commerce), qui n'a pas été oublié des programmes.

Lors d'une conférence de presse à Brest, Claire Desmares-Poirier, la tête de liste, a annoncé au total la création de 200 000 emplois d'ici 2030 liés à l'investissement dans les filières d'avvenir. Le chiffre s'appuie sur l'étude Reloc'h commanditée par Produit en Bretagne en 2021. Il s'agit en réalité de ne plus subir les aléas des marchés, mais d'anti-

ciper les évolutions économiques et sociales. Le constat est particulièrement clair en matière énergétique : alors que de nombreux pays (Danemark, Allemagne, Écosse) ont investi depuis des décennies, la Bretagne reste à la traîne des grands enjeux de demain, comme l'économie décarbonée.

Un « revenu de transition écologique »

La presse a été particulièrement sensible à un des aspects très originaux du programme : l'« expérimentation d'un « revenu de transition écologique » ». Il ne s'agit pas d'un revenu universel, mais d'un revenu permettant aux entrepreneurs de lancer une activité en ayant un horizon serein. Avec la réforme de l'assurance-chômage, le dispositif semble plus que jamais utile pour imaginer un tissu de TPE et PME plus dense en Bretagne.

D'une manière générale, il s'agit désormais de penser l'autonomie sous toutes ses formes. Le « modèle » breton n'est en effet pas très breton puisqu'outre notre dépendance politique à Paris, notre économie dépend largement de l'extérieur, aussi bien à l'import qu'à l'export. Et qui mieux que l'UDB pour penser l'autonomie de notre pays ? Les 20 et 27 juin, le choix vous appartient. ●

Pauvreté à l'horizon !

Depuis plus de deux mois, les théâtres de toute la France sont occupés par des intermittents de l'emploi, artistes ou non, souvent précaires, pour réclamer entre autres choses l'abolition de la réforme de l'assurance-chômage, dont le décret est attendu début juillet. Jusqu'à présent, leur lutte est passée plutôt inaperçue. Alors que les théâtres rouvrent, ils commencent à gêner...

► PAR GAEL BRIAND

Les occupants et occupants du Théâtre national de Bretagne, à Rennes, ont déjà été sortis, les autres se demandent quand cela aura lieu... Depuis l'annonce de rouverture par le gouvernement, la plupart des directeurs de salle veulent en effet récupérer « leur » lieu. Et alors qu'aucune des revendications des théâtres occupés n'a été entendue par le gouvernement, ceux-là réclament la levée des actions.

Ainsi, les directeurs et directrices des théâtres de l'Odéon à Paris, de l'Opéra national de Lyon, de La Criée à Marseille et du Théâtre national de Nice ont écrit une tribune qui est très mal passée chez les intermittents du spectacle, qui se sont sentis trahis. Cette tribune déclarait qu'« aujourd'hui les annonces du gouvernement, même si elles ne répondent pas à toutes les revendications, montrent que le dialogue existe et que des solutions sont recherchées pour prendre en compte les effets de la crise pour de nombreux intermittents jusqu'à la saison 22-23 ».

Or, selon les occupants, il n'y a justement eu aucun dialogue. Plus de deux mois après le début des occupations, la plupart des gens résumait cette lutte à du lobbying d'artistes. Le gouvernement ignore superbement les revendications des militants. Pourtant, si les intermittents du spectacle sont en première ligne, ils ne sont pas immédiatement concernés par cette réforme. Ils sont en revanche pleinement conscients du désastre social à venir pour les personnes qui, comme eux, sont employées de manière discontinue.

La réforme de l'assurance-chômage pénalise en effet plus fortement quelqu'un qui, alors qu'il aura travaillé



Manifestation du 22 mai à Lorient.

autant d'heures, les aura faites de façon hachée, en plusieurs CDD plutôt qu'en CDI. C'est la raison pour laquelle la CIP, coordination des intermittents et précaires, créée en 2003 à la suite d'un mouvement social, milite pour un régime double : général pour l'emploi continu et intermittent pour l'emploi discontinu.

Réalités sociales occultées

Derrière ce conflit, il y a aussi une question sémantique. Qu'est-ce que le « travail » ? Les occupants distinguent cette notion de l'« emploi ». Faire le ménage chez soi est un travail, mais on n'est pas rémunéré pour le faire, par exemple. Mais pour le président de la République et son courant de pensée, les choses sont basiques : les chômeurs ne veulent pas travailler.

Outre le fait qu'un « chômeur », par définition, a cotisé, donc a travaillé, cette façon de penser fait fi de réalités sociales compréhensibles par tous : une femme célibataire qui, ne pouvant pas faire garder son enfant de nuit faute de garderie nocturne, ne peut pas se rendre à l'usine ; un homme n'ayant pas le permis, à qui on demande d'aller à 35 kilomètres de chez lui ; une personne souffrant d'un mal de dos, qui ne peut plus porter de charges lourdes... Des milliers de cas, tous différents les uns des autres, que le gouvernement résume à « ils ne veulent pas travailler ».

La France, c'est ce pays où la moitié de la population estime qu'elle travaille trop et en souffre et l'autre moitié

souffre de ne pas avoir de travail ! Le gouvernement croit pouvoir s'en tirer avec une rouverture au rabais et une prolongation de trois mois des droits d'intermittence alors que l'on sait parfaitement que la situation sanitaire ne permettra pas à tous les intermittents du travail d'assurer le nombre d'heures leur permettant de renouveler leurs droits. Sans plan massif pour la culture et, plus généralement, sans une prise en compte attentive des personnes employées de manière discontinue, les annonces gouvernementales ne sont qu'un os jeté à la face des précaires. On est bien loin de l'excellence culturelle dont se targue la France, bien loin de ce qu'on peut attendre d'un pays riche envers les plus fragiles de ses concitoyens !

Quel que soit le domaine, le gouvernement reste dogmatique, campé sur ses positions, incapable d'écouter et d'empathie à la veille d'une crise économique annoncée. Ce type de comportement mène inexorablement à plus de radicalité. À la fin de la manifestation du 22 mai, à Lorient, les occupants du Grand Théâtre ont donné un spectacle de clowns pour le moins marquant puisqu'il se termina par un bûcher de vrais instruments de musique : batterie, guitare et piano. Une action forte qui a choqué le public et l'a du même coup sorti de sa léthargie. Un sacrifice de quelques instruments pour écrire que des milliers d'autres soient révisés au placard faute de musiciens ? ●

POBL VREIZH

Ar gwenan du, ur ouenn da zifenn

Kantvedoù-pad e oa bet savet gwenan mel evit kaout koad, danvez ar gouloaveunou, ha mel, ar c'hwekuzenn nemet a-rak donedigezh ar sukkor-korz war marc'hadoù Europa. Kavet e vez sav d'ar mel c'hoazh met kalz kreñvoc'h eo labour polleñañ ar gwenan war an dachenn ekonomikel hiziv an deiz eget ar produñ mel. ► GANT PAOL AR MEUR

Bras-spontus eo ar feur mervel gant ar gwenan en Amerika an Norzh hag en Europa. Meur a abeg zo da se : ar c'hleñvedoù, digresk ar seurtoù pollen pa vez dibabet ober gant un trevad hepken e-keit ha ma vez, ouzhpenn-se, diskaret ar girzhier, hag evel-just implij an diastuzeriou kimiek

Ur seurt gwenan rustek

Efedoù emdroadur evit en em azasaat ouzh endroù resis eo an diforc'hoù etre ar seurtoù gwenan. Kar eo gouenn vretan ar gwenan du d'an hini a vez kavet e Breizh-Veur hag en Iwerzhon. Teñvaloc'h eo o c'hroc'henn eget hini ar gwenan melen rak gwanozh eo skindadur an heol en hor c'hornad eget war soodoù ar mor Kreizdouar hag e c'hellont tapout anezhañ aepollen pa vez fall an amzer. Kreñvoc'h eo o eskell hag o c'higennoù hag e c'hellont evel-se nijal a-benn d'an avel ha degas muioc'h a bollen hag a nektar da geñver pep nijadenn. Un nerzh eus ar re bouezusañ eo er c'hornadoù ma 'z eus nebeutoc'h a sukr gant ar plant. Etre teir ha div wech brasoc'h eo an triad d'emprediet ganto eget hini gouennoù all hor rannved. Korfet int ivez evit gouzavñ goarvezhoù, gleborek ha yem. C'hwevrer pa zeu bleuñv gant ar c'helvez. E miz Even ha miz Gouere eo e vez produet ar muiañ a vel, ur prantad div pe deir sizhunvez hag a grog gant bleuñvadurezh louzeier-andrzhenn met merket dreist-holl gant hini ar melchon hag hini an drez. Dozvet e vez kalz nebeutoc'h a viou e miz Eost met adkregiñ a ra ar rouanezed a-zevri gant o labour e miz Gwengolo pa zeu bleuñv gant an iliañ.

Efedoù emdroadur al labour-dour

Abalamour d'al labour-dour askoridik kenderc'h eo aet war-strisheet an takad e oa azasaet gwenan du Breizh outañ. Aet eo war-zisteraat takad ar pradennoù er vro, da lavaret eo al lec'h ma oa ennañ ar muiañ a seurtoù bleuñv da fardañ mel. Ret eo d'ar gwenan labourat muioc'h eget gwechall e-pad an diskar-amzer abalamour d'ar c'hemmou-se ha skuzhetoc'h e vezont pa grog ar mare da c'hoarvñ. Lakaat a ra ur studiaden di gompren eo ken uhel askorid ar ruskenadoù gwenan du Breizh hag hini ar re ar gwenan hironet. Padusoc'h eo ar rouanezed ganto, ouzhpenn-se, dre o ferzh rustek ha n'eus ket ezhomm, abalamour da se, d'ober kalz war o zro.

Espece ancienne au patrimoine génétique plus résistant que les autres, les abeilles noires sont extraordinaires. Elles sont pourtant en danger. En Bretagne, un essai de faire des souches pour éviter hybridations et maladies.



Gouel-Yann e Finland



Tin Gouel-Yann o fiodañ war-c'horre ar stêr Kittinen e Sodankylä (Laponia) e 2012.

pe Juhannus e finneg, a c'hoarvez a-hont d'ar Sadorn tostañ ouzh deiz ar goursav-heol, etre an 20 hag ar 26 a viz Even. Gwechall-gozh e veze anvet *Ukon juhla* ("Gouel-Ukko") diwar anv doue an oabl hag ar gurun er mojennerzh finnek.

► GANT MAXIME GRANDIN

Bremañ e vez Juhannus unan eus gouelioù brasañ ar bloaz e Finland. Ne labour ket an dud d'ar Gwener (*Juhannusaatto* : an abardaez a-raok Gouel-Yann) ha kalz anezho a ya d'o ziez-koad war ribl ul lenn bennek e-kreiz ar forest. Aze e krlhont silzig, ez eont d'ar saona hag ez evont (kalz) banneoù bier pe *lonkero* (ur bosson finnek graet diwar gin ha chug pomelo).

Darvoudoù e pep lec'h

Hir eo an abardaez, rak ne zeu ket da vezañ teñval an noz. Ne 'z a ket d'ar guzh an heol tamm ebet e Laponia d'ar mare-se, un anadenn a zo anvet *koskivön aurinko* ("heol an hanternoz") pe *yötän yö* ("nozvezh hep noz") e finneg. E kreisteiz ar vro eo sklaer an noz ivez.

petra bennak ma 'z a an heol da guzh memestra.

Degouezhademou zo aozet en darn vrasañ eus ar c'hêrioù d'ar Sadorn goude kreisteiz. Alies e kaver tud a zo gwisket gant diilhad hengounel ar vro o tañsal hag o kanañ a-gevret. E meur a lec'h e vez enaoet taniou bihan pe bras a flod war-c'horre al lennoù pe ar stêrioù. Hag e pep lec'h e vez savet banniel ar vro eus 6e d'an abardaez d'ar Gwener ha betek 9e d'an abardaez an antromoz. Un nemedenn eo : d'an deiziou-banniel (*fiutuspäivät*) all e vez savet ar banniel nemet eus 8e d'ar min-tin betek ar c'huzh-heol. Se a brou e Juhannus ur gouel e-touez ar re wellañ karet gant ar Finned !

An dra nemetañ n'eo ket plijus e Gouel-Yann e Finland eo ar moustiked : bez ez eus milionoù anezho e dibenn miz Even dija !

E galleg : Petit tour au nord de l'Europe, en Finlande, pour découvrir la fête la plus importante de ce pays : la Saint-Jean. Et les traditions toujours bien vivantes qui l'accompagnent.

"Bleizi prad ha Brini" : c'hoarioù ha pobloù kentidik

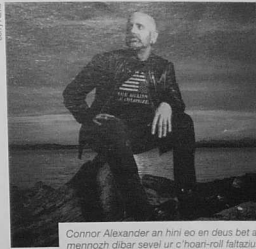
E penn-kentañ miz Meurzh e oa kinniget ur mennozh war al lec'hienn Kickstarter gant Connor Alexander, eus pobl ar Chirokied en Amerika a Gleiz. Edo-en e soñj sevel ur c'hoari-roll doc'h taol anvet *Coyote & Crow* ("Bleizi prad ha Brini") a lakfe ar c'hoarioerien da veajiñ en ur bed faltaziuz diazezet war ar soñj ne vije bet biskoazh trevadennet Amerika. Ezhomm en doa strolad C&C 18 000 \$ (tamm-pe-damm 15 000 €), hag ur miz o doa da zastum an arc'hant. Tizhet o deus ar pal dindan 45 munutenn, ha pa 'z erruas fin ur miz war Kickstarter o doa dastumet ouzhpenn ur milion dollar digant 16 000 den.

► GANT FANCH BIHAN-GALLIC

Dont a ra ar grouerien eus pobloù kentidik ar Stadoù-Unanet, ha c'hoant o deus kinnig un dra bennak d'o zud dre ar c'hoari-se. Savet eo bet anvioù ha kevredigezhioù bed faltazi C&C diwar yezhoù ha sevenadurioù pobloù kentidik Amerika. Met ar pezh pouezusañ eo e oa savet gant skrivagnerien eus ar pobloù-se. N'eo ket gwall domm an Amerindia-ned doc'h ar pezh a reer *appropriation culturelle* anezhi e galleg, da lavaret eo ar fed ma vez implijet ur sevenadur hag ur yezh virel(aet) gant tud eus ar sevenadur trec'h warno-i, hep teuler evezh doc'h ar bobl kentidik a zo c'hoazh bev. Ar Vretoned - hag ar Gelled dre vras - a gompreno a-walc'h an dra-se.

Ur c'hoari evit sikour gwareziñ ar yezhoù amerindian

Gant an arc'hant en deus dastumet Connor Alexander hag e strolad e vo savet ar c'hoari, evel-just, met n'eo ket tout. Feal eo strolad C&C doc'h o gwri-ziennoù dreist ar bed faltaziuz emaint o krouin. Kaset e vo eiladoù eus an erioù da kement skoll ha kement levraoueg kentidik ha ma c'hellont (ouzhpenn 5 000 anezho) evit ma vo aes d'ar re yaouank kaout tro da c'hoari en ur bed liammet doc'h o buhezioù, o c'hevredigezhioù, o sevenadurioù hag o yezh. Lavaret en deus Connor Alexander da Bobl Vreizh : "Emaomp o vont da c'hoarveziñ ur pezh eus hor forom da droidigezhioù strol ar c'hoari e yezhoù kentidik Amerika da sikour gwarez ar yezhoù-se." Digoust e vo an troidigezhioù-se d'ar gelennerien. Ha mat eo ar c'hoari-roll doc'h taol da ziorren ar yezhoù rak diazezet eo peurluviañ ar c'hoari-se doc'h ar fed da gaozeal - ha da gaozeal diwar-benn meur a zantvez na gaver ket alies e yezhoù en arvar.



Connor Alexander an hini eo en deus bet ar mennozh dibar sevel ur c'hoari-roll faltaziuz.

Connor Alexander ne grede ket soñjal e vefe kement a harp d'ur raktres kentidik evel e hini. Hag a-drugarez da Zoue e fazi, ar pezh a ziskouez e c'hell un nebaud tud mennet reiñ kalz d'o fobl pa labourant gant o sevenadur hag o c'hevredigezh. Embannet e vo *Coyote & Crow* (e saozneg) e dibenn 2021.

E galleg : Le Cherokee Connor Alexander a eu l'idée de créer un jeu de rôle fantastique où l'action se déroulerait dans une Amérique du Nord qui n'aurait pas été colonisée par les Européens. Une place importante est donnée aux langues et cultures amérindiennes.

Bro-Skos : en-dro war hent an dizalc'hiezh ?

Bet eo bet ar Skoziz o votañ evit o breijou broadel d'ar 6 a viz Mae ar bloaz-mañ. Evel ma oa bet rakwelet gant ar sondaegoù er mizioù tremenet ez erruas Strollad Broadel Bro-Skos (an SNP) er plas kentañ, pell doc'h ar strolladoù all. N'o deus ket ar vroadelourien muioù eget un hanter eus ar strolloù avat, ar pezh a dalvez e vo ret dezho marc'hata gant strolladoù all.

► GANT FANCH BIHAN-GALLIC

Abaoe dilennadegoù 2007 eo deuet an SNP da vezañ ar brasañ strollad politikel, o kreskiñ tamm-ha-tamm a zillennadeg da zillennadeg. Ar bloaz-mañ o deus gouezet 64 sez, unan ouzhpenn e-keñver ar pezh o doa bet abaoe 2016. Ar Virourien (*Tories*), eil strollad ar vro, n'o deus nemet 31, pell doc'h an SNP.

Ur muianver dizalc'hour

Siwazh d'ar vroadelourien, mankañ a ra ur sez dezho da gaoz 65 a izili, da lavaret eo ar muianver er breijou. Talvezout a ra e vo ret dezho kaout kamaladed er strolladoù all, ar pezh o deus graet dija. Mard eo ar Virourien, al Labourerien (*Labour*, 22 sez) hag al Liberalourien (*Lib-Dem*, 4 sez) feal d'ar Rouantelezh-Unanet, ez eo ar Re C'has (*Greens*, 8 sez) kentoc'h a-du gant di-

zalc'hiezh ar vro. Ma seblantont bezañ bihan gant o 8 sez, ez int bras-kenañ e gwirionez rak en o daouarn e vo muianver a vank d'an SNP. E-mod-se e c'hell ar Re C'has reiñ ar galload da strollad brasañ ar vro, ar pezh a dalvez e vo ret d'an SNP kanañ meuleudi d'o c'hamaladed c'has.

Al Labour war-gil, ar Virourien o terc'hel

Un dra all a zo aet da vezañ anat eo kouezhadenn al Labourerien, aet a 56 sez e 1999 da 22 e 2021. Kouezhet int e Bro-Saoz ivez er bloavezhioù tremenet, tra ma 'z a ar Virourien war-greñvaat. Memes mard eo sklaer en deus an SNP fiziañs peurluviañ ar Skoziz eo ret arnanz ne zigresk ket an harp d'ar Virourien, ha kentoc'h ez a war-greskaat e Skos



tamm-ha-tamm. Ma n'eo ket un diaez-zamant d'an ampoent e vorret d'an SNP diwall en amzer a zeu.

Lavaret eo bet gant an SNP e vefe aozet ur referendum all evit deubidigezh ar vro m'o defe strolladoù broadelour ar muianver. Ret e vo deomp gortoz fin ar binim ha gwelet ar pezh a raio Nicola Sturgeon, peogwir e teu diazez he strollad da vezañ dibasiant goude ar Brexit ha goude ar c'hoarve.

E galleg : Les élections générales en Écosse ont permis au SNP d'obtenir sa plus large majorité, à une voix près de la majorité absolue. Le Labour continue à s'effondrer pendant que les Conservateurs se maintiennent.

"Fin ar bed 2", da welet diouzhtu !

Embannet ha skignet eo eil koulzad ar strolad "Fin ar bed" war ar chadennoù lec'hel e Breizh hag enlinenn. Ar c'houlzad kentañ en doa graet berzh bras, peadra da reiñ c'hoant da Nicolas Leborgne ar sevenour da grogiñ e-barzh adarre evit un eil koulzad. Meuleudiou a bep tu en deus resevet dija evit ur c'houlzad teñvaloc'h eget an hini kentañ.

► GANT MAXIME TOUZÉ

Paläromp en deus graet berzh bras ha prometet dezhañ ur berzh ken bras all e c'haller lenn savboent ar gazetenn *Télérama* : "[...] la deuxième saison de Fin ar bed mérite d'être saluée. A contre-courant d'un centralisme audiovisuel, la série entièrement bretonne, coproduite par France 3 Bretagne, TVR, TéléSud, Téléo et Brezhoweb [...] compose avec de nombreux talents locaux." Adkavout a reer Nolwenn Korbell ha Kaou Lan-

goët hag un nebaud pennoù nevez evel Justine Morvan pe an Iwerzhonadeg Blaihin Allain. Donezonet int holl. N'eo ket da vezañ gwelet ar c'houlzad kentañ evit kompren tout.

Reiñ ton d'ar c'hleweled e Breizh

Aktourien hag aktourez eus ar vro, tier-produñ eus ar vro ha yezh ar vro evel bouedenn ar strolad-mañ. Peadra da lakaat war wel ar brezhoneg met ivez baregezh an dud a vicher e genad ar sinema e Breizh. Gwerzhet eo bet ar strolad da chadennoù tele e pemp bro (Stadoù-Unanet, Kanada, Kembre, Italia, Bro-Skos) hag istitlet eo bet ar c'houlzad 1 e korseg ivez gant ar savenn Allind (SVOD).

Ha goude ?

Daoust hag-eñ e vo gwelet un trede koulzad war-lerc'h pe vuioù ? Plijout a rate d'ar sevenour : "Me 'garfe a-walc'h dalc'h en ganti, hag ar broduourien ivez

o deus c'hoant, 'gav din. Krog omp da soñjal er pezh a vefe war-lerc'h, hag er fin dreist-holl. Gouzout a reomp penaos e oa bet bouc'het an avantur. Bremañ eo klask klozañ anezhi en ur feson hag a vo kempell gant hent ar vuhez evit Mari (Nolwenn Korbell)." Spi hon eus e vo graet !

E galleg : La saison 2 de la série *Fin ar bed* a été diffusée sur les chaînes locales et est disponible en replay. Cette série tout en breton propose une suite plus sombre encore que la première saison, et promet d'avoir un succès au moins aussi important.



Fin ar bed



Plaidoyer pour une « transition juste »

Le programme présenté par le SNP aux législatives écossaises du printemps 2021, sur fond de crise sanitaire, se distingue par un souci des besoins fondamentaux de la population écossaise.

Il est tout d'abord intéressant de relever que les discours déployés par Nicola Sturgeon dans cette campagne étaient peuplés du vocabulaire du care, mêlant des connotations d'attention, de soin, et de sollicitude bienveillante. Le style politique de la Première ministre écossaise n'est pas sans rappeler celui d'autres femmes politiques à la tête de petits pays zélés en matière sociale, telles Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande, Katrin Jakobsdóttir en Islande, ou encore Sanna Marin en Finlande – trois pays avec lesquels l'Écosse anime le réseau des « Gouvernements de l'économie du bien-être » (Wellbeing Economy Governments).

Il s'agit donc pas fortuit que la santé ait figuré au premier rang du programme porté par le SNP dans ces élections. Programme qui, notons-le, pouvait aussi bien être lu, écouté ou visionné en gaélique, en braille et en langue des signes. Aux côtés d'une réaffirmation du rôle primordial du National Health Service (NHS) et la promesse d'augmenter de 4 % les salaires de son personnel (là où les Tories proposent une hausse de 1 %) figure une série de mesures dénotant une attention particulière aux expériences individuelles de la pandémie. On y trouve notamment un engagement à mettre en œuvre « la loi d'Anne » (du nom d'une femme atteinte de démence, dont la fille avait interpellé Nicola Sturgeon sur la nécessité d'autoriser l'accès des proches aux maisons de retraite).

Priorité est également donnée à l'égalité des chances, via l'investissement dans l'éducation et la petite enfance. L'une des premières décisions du SNP en arrivant au pouvoir en 2007 avait été d'abolir les frais d'université : cet engagement est reconduit ; s'y ajoutent la fourniture de repas gratuits à tous les écoliers, le rattrapement de « l'aide à l'achat d'uniforme » et le doublement des allocations familiales. Le gouvernement dévolu contrôlant 60 % des dépenses publiques en Écosse, le SNP propose par ailleurs un grand plan – très classiquement keynésien – d'investissement de 33 milliards de livres dans les infrastructures. Le rôle de la puissance publique dans la gestion des « biens communs » se voit aussi réaffirmé, à travers la renationalisation du rail écossais et l'ouverture d'un droit de préemption des collectivités locales sur les transactions de terres agricoles.

D'autres idées ressortent plutôt d'une « politique des identités » au sens anglo-saxon du terme : les droits des personnes LGBT sont résolument affichés, les thérapies de reconversion sexuelle appelées à être bannies, et la condition féminine est abordée sans tabou, au travers du prisme de la précarité menstruelle et de l'affliction consécutive aux fausses couches. Certaines mesures « identitaires » en appellent quant à elles à des idiosyncrasies plus locales, telles la batterie de politiques à destination des îles, creusets de l'imaginaire écossais, et les propositions pour renforcer la transmission de la langue gaélique : le manifeste annonce ainsi la création de nouvelles écoles et de nouveaux postes d'enseignants en gaélique, tout en réaffirmant la pertinence de l'enseignement en immersion.

Enfin, l'ensemble du programme est traversé par une ambition très forte en matière de transition écologique. Bien décidé à positionner l'Écosse en leader mondial de la lutte contre le changement climatique lors de la COP26 de Glasgow, en novembre 2021, le SNP s'engage à atteindre la neutralité carbone en 2045, c'est-à-dire avec une avance de cinq ans sur le reste du Royaume-Uni. Les mesures de transition écologique sont donc présentes dans toutes les rubriques du programme, depuis la distribution de vélos aux enfants des familles les plus modestes, jusqu'à la décarbonation de la flotte de ferries publics, en passant par la reconquête de la biodiversité, avec un rôle particulier assigné à la restauration des tourbières et des forêts.

Le SNP s'attache avant tout à construire les conditions d'une « transition juste », créatrice de nouveaux emplois et embarquant toutes les catégories sociales grâce à des dispositifs de formation et de requalification professionnelle. Ce souci de tenir ensemble l'urgence écologique et l'impératif de justice sociale est explicitement armé à une volonté d'« éviter les erreurs du passé, qui virent les ouvriers de la métallurgie et les mineurs, leurs familles et leurs communautés, abandonnés pendant la désindustrialisation des années 1980 et 90 ». C'est vers ces événements passés que nous nous tournons à présent.

Généalogie d'une grammaire de gauche

Nonobstant la puissance de la grille de lecture anti-impérialiste pour toutes les nations du monde qui secouèrent les chaînes du colonialisme au ^{xx} siècle, les intellectuels organiques du nationalisme écossais n'ont jamais cédé à la tentation de placer l'Écosse parmi les « damnés de la terre ». Ils se sont attachés, au contraire, à mettre en lumière la part active prise par les Écossais à la grande œuvre impériale britannique, soulignant la corrélation entre l'effritement de l'Empire et la montée d'un sentiment séparatiste en Écosse.

Ainsi, ce n'est qu'au milieu du ^{xx} siècle que s'est fait jour la perception grandissante d'une bifurcation d'intérêts entre l'Écosse et le Royaume-Uni, traduite notamment par la fondation du SNP en 1934. Le nationalisme écossais a cependant peine à émerger électoralement dans les décennies 1940-50, qui virent plutôt une renaissance du socle de l'union sous la forme de l'État-providence travailliste et l'ouverture de nouveaux horizons aux classes ouvrières, à travers l'accès à l'éducation, à la santé et à des logements salubres.

La première percée électorale du SNP s'est produite en 1964, avec la victoire de Winnie Ewing à l'élection partielle de Hamilton. Le manifeste du SNP affiche alors une inflexion sociale-démocrate modérée, tout en restant tributaire d'un souci de rassembler tous les Écossais, sans distinction de classe ni d'appartenance partisane, dans un combat commun pour la libération nationale.

C'est pourtant dans ces années 1960 que le SNP a progressivement évolué vers des positions plus radicales que celles de ses fondateurs, devenant le creuset d'un rapprochement entre l'horizon indépendantiste et le socialisme, sous la houlette de militants d'obédiences variées. Certains, comme Jim Sillars, issu du syndicalisme travailliste. D'autres, tels Tom Nairn ou Neal Ascherson, évoluant dans l'orbite de

la « Nouvelle Gauche », beaucoup plus critiques des accommodements du travailisme avec une tradition parlementaire britannique selon eux sclérosée.

Cette deuxième famille d'intellectuels était tout aussi sévère avec le travailisme qu'avec le soviétisme : Ascherson était un admirateur de la Pologne de Solidarność ; Nairn, qui avait vécu en Italie, a été l'un des passeurs de la pensée d'Antonio Gramsci en Grande-Bretagne. Contributeurs réguliers de la *New Left Review*, ils fondèrent leurs espoirs dans une forme exigeante de démocratie locale, les coopératives et l'autogestion.

Les contributions conjuguées de cette nouvelle génération de théoriciens nationalistes ont doté le SNP d'un solide corpus idéologique, dont certaines lignes de force – l'égalitarisme, la démocratie participative – subsistent aujourd'hui. Elles n'ont pourtant pas suffi, dans la décennie 1970, à imposer l'alternative indépendantiste face au Labour et sa grammaire encore puissamment mobilisatrice de réformisme social et de représentation de classe.

Il a fallu l'émergence du thatcherisme comme solution aux vicissitudes de l'économie britannique de l'époque (jusqu'au recours au FMI en 1976) pour galvaniser le sentiment nationaliste et faire émerger l'indépendance comme une alternative souhaitable pour l'Écosse. Entre 1973 et 1981, 20 % des ouvriers de l'industrie écossaise ont été congédiés. Les combats épiques menés par les syndicats pour la survie des mines, de la construction navale et de la métallurgie écossaises ont accéléré la confluence entre identité de classe et sentiment national. La mémoire sociale de ces luttes reste prégnante en Écosse.

Née en 1970, Nicola Sturgeon avait neuf ans lorsque Margaret Thatcher est devenue Première ministre. Lors de la récente campagne électorale, elle a raconté combien elle gardait « un souvenir oppressant de cette période, de cette sensation que si ton père perdait son travail, il n'en trouverait pas d'autre », et combien Thatcher, « cette voix, aux accents si bourgeois », lui semblait issue d'une autre planète.

« La société n'existe pas »

Ce sentiment d'étrangeté – le contraste entre la solidarité des communautés ouvrières assiégées d'une part et l'affirmation que « la société n'existe pas » de l'autre – a largement participé de l'instauration du thatcherisme en mythe fondateur du nationalisme écossais contemporain. Ce faisant, le thatcherisme a aussi retiré une vieille écharde de la pensée nationaliste. Comme l'a observé Neal Ascherson, « l'icône de l'identité nationale reste inachevée sans la cicatrice d'une épée étrangère ». À défaut d'une culture ancestrale à défendre, le SNP a pu se poser en rempart d'une culture sociale-démocrate menacée par le projet néolibéral d'un gouvernement britannique sans base électorale en Écosse.

C'est donc un SNP galvanisé par la perception croissante d'une divergence d'aspirations entre l'Écosse et le Royaume-Uni qui envoya ses 33 premiers députés au nouveau Parlement de Holyrood en 1999. Mais les progrès de la globalisation au début du ^{xxi} siècle ont aussi vu le SNP abandonner l'orthodoxie socialiste et les visions autarciques qu'il avait précédemment nourries.

Le principal artisan de ce tournant a été Alex Salmond, leader du SNP de 1990 à 2000, puis de 2004

SNP & I

à 2014. Convaincu que la crédibilité économique était l'enjeu décisif pour rallier une majorité d'Écossais à la cause de l'indépendance – y compris le secteur privé et les classes moyennes – Salmond a fait de la compétitivité dans le cadre de l'intégration européenne son cheval de bataille.

Construire l'après-covid

La crise financière de 2008 et le retour au pouvoir des Tories en 2010 ont révélé chez les nationalistes un rejet virulent de « l'austérité » imposée par Westminster. Onze ans plus tard – le Brexit ayant encore creusé l'écart, et Boris Johnson amplement remplacé Margaret Thatcher dans le rôle de l'arch-villain (le « super-méchamment ») –, les Écossais regardent plus que jamais vers l'indépendance comme véhicule de la « société bonne » à laquelle ils aspirent.

De façon un peu provocatrice, on pourrait dire que l'indépendance de l'Écosse n'est pas le but ultime des indépendantistes écossais. De fait, dès les années 1970, certains protagonistes du SNP ont endossé une approche « instrumentale » de l'indépendance, en la réinterprétant comme la route la plus sûre vers le bien-être collectif de la nation écossaise.

Cette distinction entre « nationalisme existentiel » et « nationalisme utilitaire » a été réaffirmée par Nicola Sturgeon dans un important discours à la veille du premier référendum sur l'indépendance en 2014 : « Le premier conçoit l'indépendance comme un droit découlant du simple fait que nous soyons une nation ; le second la voit comme un outil au service d'une meilleure société ». Dans la vision de la Première ministre écossaise, l'indépendance est donc avant tout le moyen de répondre aux aspirations des Écossais en matière de démocratie et de justice sociale (les deux étant liés, puisque la seconde ne peut advenir qu'à travers l'exercice de la première).

C'est ce même récit qu'ont déployé les candidats du SNP pendant la campagne du printemps 2021, en plaçant les électeurs écossais devant une alternative éthico-politique quasi manichéenne : soit la Grande-Bretagne de Boris Johnson et du Brexit ; soit l'Écosse sociale écologique de Nicola Sturgeon. Au message martelé par Downing Street, selon lequel ce n'était « pas le moment » (« Now is NOT the time »), Nicola Sturgeon a opposé ce moment était précisément aux grands choix de société pour construire l'après-covid : « Les gens parlent de relance comme s'il s'agissait d'un concept neutre. Ce n'est pas vrai. Ce vers quoi nous allons nous relancer dépend entièrement des choix et des valeurs que nous porterons ». »

Une version détaillée de cet article, analysant aussi le versant constitutionnel de l'indépendantisme écossais, a été publiée par l'Institut Jacques-Delors sous le titre *Les ressorts de l'indépendantisme écossais*.

Il a fallu l'émergence du thatcherisme pour galvaniser le sentiment nationaliste et faire émerger l'indépendance comme une alternative souhaitable pour l'Écosse

2. Sam Knight, « Nicola Sturgeon's Quest for Scottish Independence », *The New Yorker*, 3 mai 2021.
3. Margaret Thatcher, dans une interview à *Women's Own* en 1987.
4. Nicola Sturgeon, « Bringing the powers home to build a better nation », 2012.
5. Sam Knight, *op.cit.*

Le style politique de la Première ministre écossaise n'est pas sans rappeler celui d'autres femmes politiques à la tête de petits pays zélés en matière sociale, telles Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande, Katrin Jakobsdóttir en Islande, ou encore Sanna Marin en Finlande

Élections galloises : qui a vraiment gagné ?

Suite au Brexit et aux bouleversements politiques qu'il a déclenchés, les élections du 6 mai dernier au Royaume-Uni ont été suivies avec beaucoup d'intérêt en Bretagne et dans toute l'Europe, et, bien sûr, tout particulièrement celles des parlements gallois et écossais, dont les enjeux étaient énormes. Ce qui saute aux yeux d'entrée de jeu, c'est le contraste radical entre les nations, aux votes totalement différents, sinon antagoniques, dans lequel nombre d'observateurs voient un signe annonciateur du morcellement inéluctable de la Grande-Bretagne.

► PAR JEAN LUCAS

gallois. Le Plaid Cymru en gagne 13 et les Conservateurs 16.

Pour mémoire, en 2016, aux dernières élections au Senedd, le Labour avait 29 sièges, le Plaid Cymru 12 et la droite 11. Il faut savoir, pour mieux comprendre le système, qu'une circonscription gagnée (il y en a 40 au total) équivaut à un siège. Les autres étant attribués au prorata des votes sur l'ensemble du pays de Galles.

Si l'on compare le nombre de sièges et la carte des circonscriptions entre 2016 et 2021, la situation semble n'avoir presque pas bougé : le Labour a gagné deux circonscriptions, l'une face aux Conservateurs et l'autre au Plaid, et les Conservateurs une seule, prise au Labour.

Victoire du Labour, mais...

On remarque l'effondrement total des Libéraux-démocrates (parti centriste), qui a perdu sa seule circonscription et n'a plus qu'un siège. On notera également l'inexistence des verts, qui n'ont jamais réussi à s'implanter dans le paysage politique gallois, une situation facilement explicable par l'engagement historique du Plaid Cymru pour l'écologie, les nombreuses campagnes qu'il a menées sur le sujet, notamment contre le nucléaire.

Enfin, on ne peut que se réjouir de la totale disparition de l'extrême droite du jeu politique gallois. Le UKIP (parti pro-Brexit), présent en 2016, s'est dissout dans la droite, ce qui explique certainement la légère remontée des scores des Conservateurs.

Le parti en faveur de l'abolition de l'autonomie galloise, le « Abolish the Welsh Assembly Party » s'est, quant à lui, totalement effondré.

De prime abord, le bilan du Plaid ne paraît pas très bon... Certes, il a gagné un siège au Senedd, mais il s'y retrouve en troisième position, derrière les Conservateurs.

En outre, même s'il s'est maintenu haut la main dans ses cinq bastions de l'ouest du pays, il a perdu une circonscription, Rhondda, qu'il a cédée au Labour, une défaite d'autant plus cuisante que la candidate sortante du Plaid était

son ancienne dirigeante et figure emblématique du parti, Leanne Woods.

La victoire du Labour est indéniable. Et ce n'est pas vraiment une surprise, dans un pays de Galles historiquement très ancré à gauche, particulièrement dans les anciennes régions minières et industrielles autour de Cardiff. Depuis vingt-deux ans, date de sa création, le parlement gallois est dominé par le Welsh Labour.

Pourtant, de là à parler de « victoire historique » ou « remarquable » comme le fait une partie de la presse anglaise, il y a évidemment une marge...

Apparences trompeuses

Même si le Plaid Cymru a vu le pourcentage de ses votes progresser légèrement, comme en témoigne le nombre de sièges gagnés (treize pour cinq régions remportées), il peine à conquérir ou à se maintenir dans de nouvelles circonscriptions. De fait, si on ne considère que les chiffres, la politique galloise semble depuis vingt ans marquée par une forme d'immobilisme. Mais les apparences, c'est bien connu, peuvent être trompeuses...

Il est vrai que le Plaid n'a jamais obtenu la majorité au Senedd, et pourtant, si on adopte un angle de vue différent, et qu'au lieu de se focaliser sur les chiffres on se demande quelle est la

force politique qui, au pays de Galles, a depuis cinquante ans le mieux rempli ses objectifs et gagné la bataille des idées, la réponse est sans conteste... le Plaid Cymru !

Celui-ci, au lieu de chercher un consensus large, ce qui lui aurait certainement apporté plus de votes, a porté continuellement des revendications audacieuses et sans aucun compromis en faveur de l'émancipation du peuple gallois.

C'est précisément ce qui lui a permis d'exercer une forte pression sur le Welsh Labour, qui, pour ne pas perdre une partie de son électorat, a dû intégrer certaines des idées de son rival. Une sorte de force gravitationnelle s'est ainsi créée autour du Plaid, celui-ci posant les bases des avancées constitutionnelles, tandis que le Welsh Labour se battait pour garder le pouvoir.

Et c'est justement la coalition de ces deux forces politiques qui a permis les profondes transformations qui se sont opérées au pays de Galles en seulement vingt ans : d'une nation sans institutions, considérée de facto comme une partie de l'Angleterre, le pays est presque devenu un État dans l'État. C'est la première fois qu'il existe de façon unifiée dans ses limites historiques.

Il faut dire que, dernièrement, la tâche du Plaid a été grandement facilitée par

la radicalisation de la droite anglaise, tournée vers les chimères de son passé et qui refuse catégoriquement d'accepter les changements irréversibles qui se font jour au pays de Galles.

Pour l'élection du 6 mai, le Plaid, sans trahir aucune de ses revendications sociales et environnementales, a fait du combat pour l'indépendance l'axe principal de sa campagne... de toute évidence, il ne pouvait l'emporter puisque les sondages n'évaluaient qu'à 32 % la tranche de l'opinion qui la souhaite.

Mais la marge de manœuvre du Labour était très faible – 51 % de son électorat étant en faveur de l'indépendance – et il a choisi de faire, quant à lui, campagne pour une autonomie aux pouvoirs renforcés, de façon à s'assurer la part la plus large des votes.

Comme on pouvait le prévoir, le Welsh Labour a gagné la bataille des urnes. Mais le Plaid, lui, fidèle à sa ligne directrice, a gagné celle des idées et réussi une nouvelle fois à repousser les limites du débat. L'indépendance est maintenant énoncée comme objectif politique et posée sur la table des négociations.

Sans gagner les élections, il a, à nouveau, fait clairement pencher la balance du bon côté. Car, quelle que soit l'issue de ce débat, il est certain qu'il ne peut que conduire à plus de pouvoir pour le pays de Galles.

Un mot du Plaid !

Adam Price, le leader du Plaid Cymru, a adressé au *Peuple breton* un commentaire sur les élections :

« Le Plaid a mené une campagne positive, basée sur un programme novateur dont je suis très fier. Bien que déçu par le fait que nous n'ayons pas obtenu plus d'élus au Senedd, je pense que notre nouveau groupe parlementaire apporte une énergie revivifiée et des idées neuves. J'attends avec impatience de me mettre au travail avec tous mes collègues sur la consolidation du dossier pour l'indépendance de me mettre au travail avec tous mes collègues sur la consolidation du dossier pour l'indépendance galloise. Nous serons une opposition constructive mais intransigeante car nous entrons dans une période cruciale de récupération suite à la pandémie. L'attaque de Westminster contre l'autonomie ne fait que commencer et le pays de Galles a besoin d'un plan. Ce plan doit se concentrer sur la prise en main de notre propre avenir, afin que nous puissions construire une nation juste et libre. C'est ce à quoi mon parti et moi-même travaillerons sans relâche au cours des prochaines années. *Annibyniaeth i Gymru !* [indépendance pour le pays de Galles.] »



Et en Cornouailles ?

En bien, les choses y bougent, sous l'impulsion du parti Mebyon Kernow (Les Fils de Cornouailles). Le *Peuple breton* a demandé à D'Alan Sandry, auteur du projet de constitution galloise et qui connaît très bien la question cornouaillaise, d'en commenter les résultats électoraux.

« Comme au pays de Galles, la population de Cornouailles doit faire face à des politiques aliénantes décidées à Londres. L'augmentation du nombre des maisons secondaires est un grave problème, les jeunes ne pouvant plus résider dans leurs zones d'origine. Il y a beaucoup de bouleversement en cours un siège, faisant passer à cinq personnes leur représentation au Conseil de Cornouailles. Bien que les Conservateurs soient encore aux commandes, Mebyon Kernow dispose maintenant d'un siège de plus et l'intérêt pour le nationalisme cornouaillais s'accroît. Aux récentes élections, Mebyon Kernow a gagné le Labour, et quatre de plus que les verts. Pour cette raison, Mebyon Kernow se retrouve en meilleure position pour promouvoir la langue, la culture et les valeurs du peuple cornouaillais. »



Le groupe du Plaid Cymru au Senedd.

En Écosse, nous assistons à une victoire éclatante du SNP (Scottish National Party), qualifiée par la Première ministre d'Écosse, Nicola Sturgeon, d'« historique et [d']extraordinaire ». ... Avec 64 sièges au parlement écossais (pour un total de 129) et la formation d'une coalition avec les verts écossais (8 sièges), pro-indépendance, il semble que plus rien ne puisse s'opposer au référendum souhaité sur le retour à la souveraineté.

(Labour Party), en totale déconfiture. C'est malheureusement, et malgré les effets déjà négatifs du Brexit, la confirmation des tendances ultranationalistes et isolationnistes d'une partie de l'électorat anglais qui semble s'être résigné à l'ineptie et à la corruption de ses dirigeants. Seul point positif, une percée des verts (Green Party), qui, avec 85 nouveaux élus, doublent presque le nombre de leurs conseillers (151 au total).

En Angleterre, où avait lieu le renouvellement des conseils locaux, c'est la droite (Conservative Party) qui l'emporte, très loin devant les travaillistes

Au pays de Galles, par contre, c'est la gauche galloise, le Welsh Labour, qui garde l'avantage avec 30 sièges, sur un total de 60 au Senedd, le parlement

Les fortifications de Quimper au Moyen Âge

Quimper a la chance de conserver en excellent état plusieurs sections de ses remparts médiévaux. Ces vestiges constituent un témoignage précieux de l'évolution de la ville au cours du Moyen Âge. Ils sont pourtant assez peu valorisés aujourd'hui, et leur histoire reste assez méconnue de la part des Quimpérois et Quimpéroises.

► PAR ORIAN JOSNIN

Il est vrai qu'il est difficile d'établir une chronologie précise de ces fortifications pour la période médiévale, le principal problème étant le manque de sources. En effet, la grande majorité d'entre elles date du *xiv^e* siècle, essentiellement des documents comptables et fiscaux qui, de plus, présentent des lacunes importantes. Pour les périodes antérieures, c'est l'archéologie qui apporte la plupart des données, le corpus de textes se limitant bien souvent aux *Cartulaires de l'église de Quimper*, datant du *xiv^e* siècle, mais qui reprennent des actes remontant jusqu'au *x^e* siècle. Cependant, malgré ces limites importantes, la recherche historique permet aujourd'hui de distinguer plusieurs phases dans la vie des fortifications de Quimper au cours du Moyen Âge.

La première grande étape se situerait aux alentours du *x^e* siècle, à une époque caractérisée par un essor urbain important en Europe occidentale. C'est sans doute au cours de cette période que les premières fortifications ont été construites sur décision de l'évêque de Cornouaille aux alentours de l'actuelle place Saint-Corentin, au confluent de l'Odet, du Steir et du Frou, donnant ainsi son nom à Quimper – *Kemper* signifiant confluent en breton. Ces fortifications sont connues dans les textes sous les noms de *Turnus Castri* ou *Circuitus Castri*, ce qui a été traduit en français par « tour du Chastel ».

Toutefois, contrairement à ce que peuvent laisser penser ces différents termes, il ne s'agit pas d'un château mais plutôt d'une enceinte qui viendrait cloôturer les alentours immédiats de la cathédrale romane qui existait probablement avant l'édifice gothique visible aujourd'hui. C'est notamment ce que semble montrer l'étude du cadastre du *xix^e* siècle.

Néanmoins, plusieurs problèmes se posent : d'une part, le terme de « tour du Chastel » semble être utilisé dans les *Cartulaires* pour désigner un espace géographique précis plutôt que les défenses en elles-mêmes. D'autre part, il n'y a aucune donnée sur l'allure générale de cette enceinte : s'agit-il d'une enceinte en bois ?

D'une palissade ? Voire de simples fossés ? Seule l'archéologie pourrait fournir des réponses en la matière.

Ce n'est qu'à partir du *xiii^e* siècle que l'on commence à avoir des informations sur les défenses quimpéroises. C'est en effet au cours de cette période que la première enceinte en pierre de la ville est probablement construite, presque selon le même tracé que celle qui est visible aujourd'hui (soit près de 1 500 mètres). La section de rempart située sur le boulevard de Kerguelen conserve d'ailleurs en partie ce qui pourrait être un vestige de ces premiers remparts de pierre du *xiii^e* siècle. Les travaux ont certainement débuté entre 1240 et 1260 sur l'ordre de l'évêque et il est probable qu'ils soient déjà achevés à la veille de la guerre de Succession de Bretagne (1341-1364). La durée de ces travaux s'explique en partie par le fait qu'il a fallu détourner le cours du Frou et assécher les zones humides afin de construire ces défenses.

Quimper assiégée trois fois au *xiv^e* siècle

Ces travaux s'inscrivent dans un contexte de développement urbain intense et d'essor économique, caractéristique du *xiii^e* siècle en Europe. Ce sont aussi les tensions régulières entre les pouvoirs ducaux et épiscopaux qui ont motivé la construction de l'enceinte. En effet, au cours de cette période, le duc de Bretagne et l'évêque de Cornouaille cherchent chacun de leur côté à affirmer leur autorité sur la ville.

Ainsi, en 1209, l'évêque obtient la destruction d'une *domus*, c'est-à-dire d'une maison sans doute fortifiée, construite sur ses terres par le duc Guy de Thouars. La même année, l'évêque demande au duc de ne pas emprisonner ses hommes, probablement à la suite d'un litige inconnu des archives. La construction des remparts est donc un moyen pour l'évêque d'affirmer son autorité vis-à-vis du duc.

La guerre de Succession de Bretagne marque un tournant dans l'histoire des remparts de Quimper. La ville est en effet assiégée trois fois au cours du conflit :

en 1344 par Charles de Blois, qui parvient à prendre la ville, en 1345 par Jean de Montfort père, qui est contraint de se replier, et une dernière fois en 1364 par Jean de Montfort fils, après sa victoire à Auray quelques mois plus tôt, poussant l'évêque Geoffroy Le Marhec, fervent partisan de Charles de Blois, à la reconnaître en tant que duc. Il est toutefois difficile de déterminer avec certitude l'importance des destructions occasionnées par ces sièges, attendu que la plupart des textes qui traitent de l'événement ont été écrits plus d'un siècle et demi après les faits et s'attardent davantage sur le massacre de plusieurs centaines de Quimpérois en 1344 que sur les dommages occasionnés aux remparts.

De plus, un véritable mythe s'est peu à peu formé autour de ce siège, où le prétendant aurait bénéficié de l'aide de Dieu pour franchir l'Odet et prendre la ville. Il faut donc faire preuve d'une grande prudence lorsque l'on manipule ces sources. D'après les textes, il semble que Charles de Blois soit passé au niveau de l'actuelle rue du Parc pour prendre la ville, mais en l'absence de fouilles archéologiques, cette affirmation ne peut rester qu'au statut d'hypothèse.

Une taxe sur les « vins et autres beverages »

Il est certain en revanche qu'après la guerre, les remparts n'ont pas été réparés ni entretenus pendant des décennies, comme l'attestent plusieurs actes du Saint-Siège ainsi que deux ordres de paiements datés du *xv^e* siècle, qui les décrivent comme « demourant imperfaictes et sibgnés a ruïne et decadence ».

Ce n'est qu'en 1399 que des travaux de rénovation et de construction commencent à être engagés, avec dans un premier temps la construction d'un « petit château » au confluent de l'Odet et du Steir, dont il ne reste aujourd'hui qu'une pierre armoriée, visible au 24, rue du Parc. Cette construction, ordonnée par la duchesse Jeanne de Navarre, relance également les conflits entre le pouvoir ducal et celui de l'évêque Thébaud de Malestroit, qui s'y oppose fermement. Il va jusqu'à jeter l'interdit sur les terres ducales à Quimper, c'est-à-dire qu'il excommunie tous les habitants vivants sur les terres ducales de la ville.

Après de nombreux recours juridiques et arbitrages du pape, l'évêque Jean de Lespervéz et le duc Pierre II semblent parvenir à un accord en 1453. Le duc obtient l'autorisation de terminer son château en échange d'une compensation financière. Il lui incombe également de réparer les fortifications de la ville, dont il obtient la garde.

La seconde moitié du *xv^e* siècle est donc marquée par une intense politique de restauration des défenses

quimpéroises. En effet, cette période est marquée par une montée progressive des tensions entre le duc de Bretagne et le roi de France. Le duc François II décide d'entreprendre une vaste campagne de fortification de son duché pour parer à un éventuel conflit avec son puissant voisin.

C'est pourquoi il concède dans les années 1460 une taxe nommée « billot » aux bourgeois quimpérois, prélevée sur les « vins et autres beverages qui seront vendus audit evêsché [de Cornouaille] » et qui est exclusivement destinée au financement des travaux de fortification. Ces travaux, plutôt bien documentés par les textes, notamment les comptes de miseurs – des officiers chargés de la comptabilité municipale – et plusieurs quittances et ordres de paiements, se sont déroulés entre 1462 et 1496 – avec toutefois une lacune de presque dix ans entre 1477 et 1485 – et ont doté Quimper des remparts qui sont toujours visibles aujourd'hui.

Ces nouveaux remparts sont alors équipés des dernières avancées technologiques en matière de défense. C'est ce dont témoigne notamment la construction de la tour Bihan ou Tourbie (la petite tour, en breton), aujourd'hui disparue, qui mesure entre 15 et 18 mètres de diamètre et qui est pensée dès le début comme tour d'artillerie. C'est ce qu'atteste un ordre de paiement daté de 1487, dans lequel il est précisé que des canons sont installés à sa base.

Malgré ces travaux importants, ces nouvelles défenses de Quimper n'ont jamais vraiment été utilisées pendant la guerre contre la France, la ville se rendant sans combattre au roi en 1491. Elles restent toutefois entretenues par les autorités municipales jusqu'au *xvii^e* siècle, où elles commentent peu à peu à être démantelées, notamment dans le cadre de plans d'aménagement urbain visant à améliorer la circulation.

L'étude de ces fortifications quimpéroises reste aujourd'hui un champ de recherches important à éclaircir. D'autres travaux sont nécessaires pour approfondir notre connaissance de ces vestiges médiévaux. Ils constituent une formidable patrimoine historique qui mérite amplement d'être étudié et, plus encore, d'être valorisé.



La section du boulevard de Kerguelen.

La seconde moitié du *xv^e* siècle est marquée par d'important travaux de restauration entrepris par le duc François II, mais ces nouvelles défenses n'ont jamais vraiment été utilisées pendant la guerre contre la France

Pour aller plus loin, Bibliographie et sources de l'article sur rktstorbzh.wordpress.com

Première grande étape probablement au *x^e* siècle, mais les premiers remparts de pierre n'apparaîtraient qu'au *xiii^e* siècle. La section du boulevard de Kerguelen pourrait en être un vestige

*** K.T. : Klaod Thomas *** J.-J.M. : Jean-Jacques Monnier

Nouveau défi

Une méthode en français pour apprendre une langue celtique insulaire ? Après avoir traité du gallois, les éditions Armeine relèvent le défi malgré l'année très difficile pour les éditeurs, dont les calendriers de sortie et les ventes sont bouculés. Même si le nombre de locuteurs est encore nettement plus faible que celui du breton, le chiffre est toujours hypothétique du fait de l'importante émigration écossaise dans le monde. Et puis, notre ami gallois Clive n'a-t-il pas travaillé pendant des années, cours à l'appui, le gaélique d'Écosse et savouré sa richesse et son originalité alors que, pour l'instant, c'est impossible aux brittophones, même s'ils sont francophones ? C'est ainsi que le patrimoine culturel immatériel peut être partagé sans le sacrifier à une pseudo utilité immédiate. Le travail de deux linguistes écossais a été traduit, adapté, complété par Jean Berton, ancien professeur de l'université de Toulouse. On trouvera comme dans le livre précédent un guide de prononciation, un précis grammatical étoffé et un lexique gaélique-français. Jacobins s'abstient, mais, pas d'inquiétude, ils le feront... malgré le prix très modéré pour un ouvrage substantiel et sérieux.

> J.-J.M.
Le Gaélique d'Écosse
 | Boyd Robertson, Iain Taylor, trad. Jean Berton | Armeine, 426 p., 20 €

Attrayant

Les éditeurs extérieurs fondent sur le marché du livre sur la Bretagne, en profitant d'une faiblesse relative de la force de frappe des éditions bretonnes, et surtout de leurs problèmes à donner de la visibilité à leur travail dans une partie des grandes librairies. Le grenoblois Glénat publie un livre de 37 balades attrayantes, vendu à un prix compétitif. L'autrice, Françoise Foucher, est une bonne connaissance

du terrain. Elle a choisi des parcours connus, mais aussi d'autres qui le sont moins (les abers, la côte de Plouescat), en proposant parfois des séjours de deux ou trois jours dans le même secteur, par exemple les retenues d'eau des monts d'Arée. Les cartes et schémas sont assez petits et la signalétique n'est pas nécessairement indiquée. D'où le risque, comme avec de nombreux guides, de s'égarer et de s'agacer, risqué que l'on ne court pas avec les topoguides de la FFRP qui peuvent, après le choix d'un parcours sur le présent livre, le compléter utilement, comme la possession d'une carte plus détaillée. Si un groupe local ou une commune entretient et balise le chemin, les risques sont réduits. Une remarque, qui ne concerne pas l'auteur : l'éditeur annonce un second volume « sur les deux autres départements bretons ». Ce qui veut dire que la Loire-Atlantique est écartée et figurera dans une série sur les Pays-de-la-Loire. Guérande hors de Bretagne ? Or, le tourisme culturel n'a rien à voir avec l'administration. De même, un guide départemental n'aurait aucun sens. Le GR34, lui, se joue des limites administratives ! Devant la profusion des guides, ce critère du respect de l'identité bretonne peut être important pour beaucoup d'acheteurs potentiels, et le mal peut encore être corrigé.

> J.-J.M.
Bretagne, les plus belles randonnées. Finistère et Morbihan
 | Françoise Foucher | Glénat, 144 p., 15 €

Terriblement crédible
 Le roman annuel de Marc Gontard nous conduit au sud du Sénégal avec un couple éphémère de jeunes Bretons partis pour un improbable safari. Une occasion de se plonger au cœur d'une actualité brûlante et cruelle avec les contacts difficiles entre islamistes djihadistes et populations animistes. D'entrée, c'est dans le quotidien de ces dernières que l'on est plongé, la médecine traditionnelle permettant de sauver l'une des héroïnes de la morsure d'un serpent. Un lien fort s'établit entre l'indigène et

la Bretonne, alors que le Breton participe à une chasse qui lui coûte cher : être pris en otage par les radicaux. Le processus de radicalisation est mis en évidence à travers le parcours des géoliers. Tout est terriblement crédible, ce qui fait que l'on ne lâche pas le livre avant de l'avoir fini, tout en découvrant la personnalité d'une jeune Sénégalaise et le monde qui l'entourne. Une petite société plutôt harmonieuse, quoique pauvre, au contact de la nature et héritière de croyances sans doute millénaires. Un monde menacé par la modernité et surtout par le récit est limpide, les scènes de la vie quotidienne alternent avec les moments dramatiques. Un vrai thriller qui nous en apprend beaucoup sur les uns et les autres et sur ces trois mondes qui se percutent.

> J.-J.M.
La Morsure
 | Marc Gontard | Goater, 246 p., 16 €

Kant bro, kant gig...



Trois précis précieux sur les coiffes et costumes, sur la musique et sur la danse traditionnelle, écrits par des plumes reconnues : Jean-Pierre Gonidec, Roland Becker, Laure Le Gurun, Alan Pierre et Daniel Cario. Chaque pays est exploré : Trégor, Cap-Sizun, Goëlo, pays Pagan, pays paludier... Comme dit le proverbe : *Kant bro, kant gig, kant parrez, kant liz* (cent pays, cent styles, cent paroisses, cent églises). La Bretagne est riche de sa diversité : que ce soit dans ses costumes, chamarrés du pays Bigouden ou sobres de la Montagne, ils témoignent de l'imaginaire d'un peuple, jamais à court. Dans la danse, *memes tra*, du rythme lancinant de la danse plinn aux sauts spectaculaires de la gavotte pour ! « Révélant une vie secrète qui échappe au langage, la danse manifeste la psychologie individuelle et collective, témoigne de l'état d'une société et des changements

qui l'affectent », écrivait Jean-Michel Guichet dans *La Tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*. « bible » sur le sujet. Quant à la musique, nous atteignons là, sans doute, le domaine culturel breton qui a fait couler le plus de salive et d'encre. Depuis Matilin an Dall au XIX^e et les frères Furic du début du XX^e siècle jusqu'aux actuels frères Guichen, une succession de musiciens et chanteurs revivent sous nos yeux. Il faut insister sur la superbe iconographie des trois livres, issue notamment du musée de Bretagne : les photos sont de véritables bijoux, qu'elles nous montrent les costumes traditionnels dans leurs moindres détails ou qu'elles saisissent au moment souhaité les pas de danse. C'est une réédition revue et augmentée, qui fait quasiment le tour des pratiques culturelles de Bretagne.

À lire > K.T.
 Les indispensables (costumes, musique, danse) | Coop Breizh, env. 200 p. chacun, 17 € le tome

Altérité et proximité



À l'origine, « Krouman » désignait les membres du peuple krou, originaires du Libéria, puis, par métonymie, les Libériens et Ivoiriens employés et exploités dans le transport vers la Côte d'Ivoire de matériaux et principalement de grumes d'okoumé. Fañch Rebours s'est bien documenté pour rédiger ce roman à deux voix : celle d'un bosco breton et celle d'un jeune Krou, docker. C'est avec un grand respect que l'auteur 2017 les participants à la 35^e édition des Noces bretonnes à Noyal-Muzillac, dans le pays Vannetais, d'où sa famille est originaire. Photos en noir et blanc d'hommes, de femmes, d'enfants, de coiffes en dentelle, de danses et de fêtes. Par cette galerie revient comme une antienne la question de l'identité bretonne. Celle de Gaël lui-même, celle de son fils, le petit Eliac. À travers les noces en costume traditionnel, aucune folklorisation, juste une recherche de racines. Ces images sont commentées par la très belle plume de Marie Le Gall, l'une des autrices bretonnes les plus prometteuses (lisez sans attendre *La Peine du menuisier* !). Les lignes de Marie sont traduites en breton, gallo et anglais, ce qui ouvre l'âme bretonne au monde. Une préface de Jean Chocouh, l'un des Tri Yann, et une introduction de Pascal Jaouen, collier de l'Hermine 2020 et grand couturier breton, qui se sent « viscéralement breton ». Gaël Dupret nous fait cadeau de 40 photos en évitant tout... cliché. > K.T.
La Découverte ou l'Ignorance
 Gaël Dupret, Marie Le Gall | Le Temps, 80 p., 19 €

initié à l'écriture dans du noir régional, mais nous étions plusieurs à sentir qu'il allait un jour quitter ces sentiers encombrés pour se hisser vers une autre littérature : depuis *Transport(s)* et *Aline et moi*. Voilà, c'est fait. Il y avait des prémices de *Krouman* dans *Transport(s)* : les bateaux, le voyage. Cette fois, l'auteur s'est attelé à un roman plus ambitieux : un livre sur l'altérité et la proximité. Il cite d'ailleurs le grand poète Guillevic : « Plus on est enraciné, plus on est universel. » On attend la suite avec impatience. > K.T.
Krouman
 | Fañch Rebours | Skol Vreizh, 210 p., 16 €

Transmission



Beau livre, dès la photo de couverture où l'on voit le joli minois d'un gamin coiffé d'un chapeau rond. Mais aucune dérision : juste « la découverte ou l'ignorance » de Morvan Lebesque en trame de fond. Gaël Dupret, « Breton vivant en France », photographe professionnel de grand talent, a mitraillé en août 2017 les participants à la 35^e édition des Noces bretonnes à Noyal-Muzillac, dans le pays Vannetais, d'où sa famille est originaire. Photos en noir et blanc d'hommes, de femmes, d'enfants, de coiffes en dentelle, de danses et de fêtes. Par cette galerie revient comme une antienne la question de l'identité bretonne. Celle de Gaël lui-même, celle de son fils, le petit Eliac. À travers les noces en costume traditionnel, aucune folklorisation, juste une recherche de racines. Ces images sont commentées par la très belle plume de Marie Le Gall, l'une des autrices bretonnes les plus prometteuses (lisez sans attendre *La Peine du menuisier* !). Les lignes de Marie sont traduites en breton, gallo et anglais, ce qui ouvre l'âme bretonne au monde. Une préface de Jean Chocouh, l'un des Tri Yann, et une introduction de Pascal Jaouen, collier de l'Hermine 2020 et grand couturier breton, qui se sent « viscéralement breton ». Gaël Dupret nous fait cadeau de 40 photos en évitant tout... cliché. > K.T.
La Découverte ou l'Ignorance
 Gaël Dupret, Marie Le Gall | Le Temps, 80 p., 19 €

Premier recueil



Terez Bardaine n'est pas une inconnue pour qui suit l'actualité littéraire en Bretagne. Elle a écrit d'abord des « histoires de vie », dont *Marin*, en 2011, qui a obtenu le grand prix du livre « Produit en Bretagne ». Depuis quelques années, elle s'est installée à l'établi de la poésie, poésie qu'elle met d'ailleurs en spectacle. Certains de ses poèmes sont parus en revue, mais cette fois, c'est en recueil ! Saut réussi pour la Morlaisienne qui a concocté quelques dizaines de poésies, agencements de mots simples. Qu'elle parle de la côte, de la mer, des amis, des rencontres, Terez fait mouche. N'a-t-elle pas eu la reconnaissance d'avoir obtenu en guise de postface un entretien avec le Lyonnais Thierry Renard, l'un des plus grands poètes français vivants, dont l'œuvre est traduite en plusieurs langues ? Deux ou trois petits vers de Terez pour la route ? « À bâbord l'encre bleue / a fait couler le poème en elle / posée en ce jour sur l'île / ou loin sur la grande bleue. » > K.T.
Déchiffrée par les lettres
 Terez Bardaine | La Rumeur libre, 100 p., 10 €

Nous avons reçu

- Julien Danielo**, *Chroniques de Bretagne*, Blanc et Noir
- Patrick Fischmann**, *Contes des sages celtes*, Seuil
- François Cadic**, *Contes et légendes de Bretagne* (tome 3), Editions des régionalismes
- Julien Amic**, *Geopark Armorique* (balades et randonnées), Glénat
- Pierre Klein**, *Histoire politique de l'Alsace*, I.D. l'Édition
- Kenneth White**, *Lettre ouverte du golfe de Gascogne*, Zortzko
- Brendan Behan**, *Confession d'un rebelle irlandais*, L'échappée
- Ekaterina Balabanova**, *Légendes des anciens châteaux de Bretagne*, An Alarc'h

L'été en breton



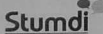
À l'heure où nous bouclons ce numéro du *Peuple breton*, aucun de ces stages n'est annoncé comme annulé. Toutes les informations (dates, lieux, tarifs) sont toutefois données sous toutes réserves.



Juillet :
du 11 au 18 et du 18 au 24
à Châteaulin
Immersion (A2 et plus)
280 € la semaine/réduit 240 €
(pension complète)
Contact : 22, hent Moulouven,
29000 Kemper
keav@keav.bzh
02 98 95 59 31



Juillet :
du 5 au 9 à Saint-Herblain
(co-organisé avec Kenteliou an noz)
Tous niveaux
330 €/réduit 260 € (pension complète)
260 €/réduit 210 € (cours seulement)
du 19 au 23 à Rennes
Tous niveaux
230 €/réduit 175 € (cours seulement)
Contact : 25, troec'h Sant-Alban,
35000 Roazhon
skolanemsav.bzh -
digemer@skolanemsav.bzh
02 98 38 75 83

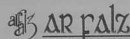


Septembre :
du 13 au 17 à Quessant (inscription
avant le 15 juillet)
Débutants
1025 €/réduit, CPF, se renseigner
Contact : Kreizenn Théo-Le Borgne,
1, strada Dr-Pouliquen,
29800 Landerne
stumdi.bzh
contact@stumdi.bzh
02 98 21 39 94



Séjours de vacances 6-17 ans breton ou gallo

• L'UBAPAR recense sur son site dédié des dizaines de séjours d'été pour les enfants et les ados.
Organismes, dates, disponibilités, contacts et tarifs :
vakansou.ubapar.bzh



Août :
du 16 au 20 à Carhaix
Tous niveaux
280 €/réduit 240 € (pension complète)
Contact : 41, kae Bro Leon,
29600 Montroulez
skolreizh.com/actualites
skol.vreizh@wanadoo.fr
02 98 62 17 20



Juillet :
du 5 au 9 à Quimper,
du 12 au 16 à Douarnenez (balades-randos), du 26 au 30 à Logonna-Daoulas (balades-randos) et à Lorient
Août :
du 2 au 6 à Carhaix (à vélo), du 9 au 13 à Etel (à vélo) et à Brest, du 16 au 20 à Plestin-les-Grèves, Concarneau, du 23 au 27 à Lesneven, Quimper, Hennebont
Tous niveaux
250 € (cours seulement)
Tarifs réduits : se renseigner.
Contact : 6, plasenn Gwirioù Mab-Den,
29270 Karaez
roudour.bzh
degemer@roudour.bzh
02 98 99 75 81

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (57^e année)
Rédaction : 9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoît Montagne
Rédacteur en chef : Gaël Briand | 06 71 83 70 70
Responsable des pages Pobl Vreizh : Maxime Touzet
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyonizak
Conception et mise en p. : Comès Design | Sabine Coullon
Administration : A. ar Gal, B. Montagne, A. Quémener

Ont contribué à ce numéro :
Claire Desmarès-Portier, Gaël Briand, Niko, Nil Coullon,
Didier Loas, Yannick Quéderhervé, Jean-Christophe Cordier,
Dallara, Maxime Touzet, Aurélien Boulié, Yann Fievet, Maël
Vérot, Paol ar Meur, Maxime Grandin, Faïch Bihan-Gaio,
Hervé Latimer, Adil Gouzz, Jean Lucas, Brian Jomin, Renaud
Thomas, Jean-Jacques Monnier, Philippe Cousin.

Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitane : Gérard Tardif
Dans l'océan Indien : Marie Leveit

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
15, hent Feunteun-ar-Wern - 22500 Paimpol
Celtie : Philippe Cousin

Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Penn-ar-Piv - 22300 Lannion
Livres en breton : Hervé Latimer
Park-ar-Poull-Du - 62, rue Kervenno - 22300 Lannion
Editeur : Presses populaires de Bretagne
CPPAP - 0622 D 86914 ISSN - 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp

Souscription permanente

Dipitus ! C'est le mot qui nous vient à l'esprit en voyant le montant des dons ce mois-ci. Oui, décidément. Soixante-dix malheureux euros ; autant dire même pas l'équivalent de deux abonnements ! Loin de nous l'idée de vous accabler, vous, donateurs, mais souvent, nous nous demandons par quel miracle nous parvenons encore à paraître. Alors que le financement participatif parvient parfois à lever des sommes colossales, nous continuons d'aider plutôt que d'être aidés. Nous avons en effet toujours estimé que c'était à nous d'être soutenus. Tout cela est vrai, mais, comme dans le milieu médical, il faut parfois « aider les aidants », ceux qui soutiennent les malades. Car quand ils ne sont plus là, le vide est abyssal. À l'heure où la Politique se transforme de plus en plus en (triste) spectacle, où le président de la République donne la réplique à des youtubeurs, dégradant encore un peu plus l'image de la politique, se vautrant dans le populisme à la Trump ou Bolsonaro, *Le Peuple breton* se veut une oasis intellectuelle, une branche à laquelle se raccrocher dans un monde en totale perte de sens. Quand il ne sera plus là, de quel soutien pourra se revendiquer le peuple breton ? Comptez les bien, car ils ne sont pas nombreux...

Robert Le Corvic, Lorient, 5 € ; Bernard Le Blavec, Rezé, 5 € ; Jean-François Eon, Nantes, 5 € ; Gérard Tilly, Bon Repos sur Blavet, 5 € ; Noëlle Samsont, Trémear, 5 € ; Claude Réaoubourg, Rennes, 5 € ; Bernard Le Bars, Brest, 15 € ; Bruno Jouan, Sarzeau, 5 € ; Jacques Salatin, Locunolé, 5 € ; Jean-Pierre Provost, La Haye-Fouassière, 15 €.

Total du mois de mai : 70 €.
Total de l'année en cours : 2 095 €

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

BRIEG GUERVENO
AR VRO BAGAN
WAR HENT YOUENN GWERNIG
TALEC-NOGUET QUARTET
BARRUT [OC] · EL MAOUT
MODKOZMIK · AN TAOL-LAÑS · TEATR PIBA
KLEW POUPON · ROUYER - AR GALL
EMEZI · DIGABESTR · DIRIDOLLOU-LAVIGNE
PLU [CYHRU] · SIRK · FOOT · PREZEGENNOÙ / CONFÉRENCES · FILMOÙ
KËRIADENN AR BREZHONEG / VILLAGE ASSOCIATIF...

LANGONED 2·3 A VIZ GOUERE JUILLET 2021

WWW.GBB.BZH

Nous contacter ?
Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du *Peuple breton*, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (tel.-répondant) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

abonnez-vous !

11 numéros = 45 €

Prénom _____ Nom _____ en ligne : lepeuplebreton.bzh

Adresse _____

Adresser à : Le Peuple breton 9, rue Pinot-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

TOUR
de
France
LOC'HAÑ BRAS
BREIZH 2021

BRETAGNE

Eus ar 26 d'an 29 a viz Mezheven
Bevit diouzh lusk Tro Frañs
gant ar 4 zennad e Breizh !



#LaBretagneEnTête
#BreizhErPennA-raok
#LaBertègnQiMene

[bretagne.bzh/TDF2021](https://www.bretagne.bzh/TDF2021)

